

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1707 - 30 mars 2001 - prix : 9F

**Pour les salaires
et de meilleures
conditions
de travail :**

**le bulletin
de vote,
c'est la grève**

M 6189 - 1707 - 9,00 F



(page 3)

Leur société

- 4 - Impôts: la prime pour l'emploi
 - Les chômeurs, les préretraités et la CSG
- 6 - Ile de la Réunion: la gauche paye pour sa politique
- 7 - La manifestation du 31 mars pour les retraités
 - L'escroquerie de l'Arsenal de Toulon
 - Toulouse: mouvement chez les pompiers
- 11 - Elections: parité et disparité
 - Jeux Olympiques: tous derrière Paris
- 12 - Seillière et ses prétendus « déboires »
 - Tunnel du Mont-Blanc: un fromage de la République

Politique

- 5 - Hue s'obstine dans le soutien à Jospin
 - Chirac au-dessus des lois

Tribune

- 6 - Algérie: l'UGTA appelle à la grève mais pour y jouer les pompiers

Dans les entreprises

- 13 - La grève des transports urbains
- 14 - Renault/Guyancourt (Yvelines): élections au CE
 - Renault/Flins (Yvelines): élections professionnelles
 - La Région Ile-de-France subventionne PSA et Renault
- 15 - France Télécom/Rennes: grève chez Transpac
 - Hutchinson/Montargis (Loiret): mouvement pour les salaires
 - Rouleau-Guichard/Toulouse: compression d'effectifs

Dans le monde

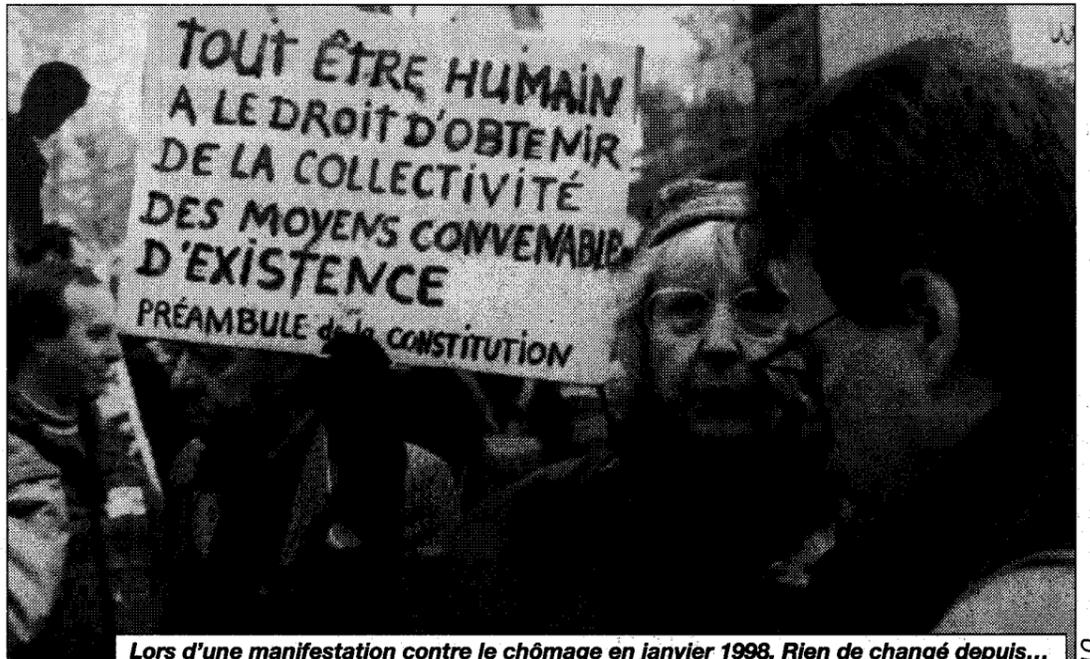
- 8/9 - Macédoine: une offensive patronnée par l'impérialisme
 - Russie: un an de Poutine
- 10 - Argentine:
 - Coupes claires dans les budgets publics
 - Un nouveau ministre de l'austérité
 - Le retour des déchets nucléaires en Allemagne
- 16 - La journée mondiale de l'eau
 - Les trafics d'armes avec l'Angola (suite)

LA PAUVRETÉ SE PORTE BIEN

Une enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) récemment parue met en évidence l'importance et la stabilité du nombre de pauvres en France.

Par convention, une personne est pauvre quand l'ensemble de ses revenus (salaires, prestations sociales...) est inférieur à un plancher calculé par l'INSEE, actuellement 3 500 F par mois. C'est le cas de 7% de la population française, soit plus de quatre millions d'individus, et ce depuis plus de quinze ans.

Au début des années 1970, ce taux était deux fois plus élevé. Il s'agissait principalement de retraités, ne touchant que le minimum vieillesse ou une toute petite retraite. Progressivement, la situation des retraités s'est améliorée et le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a nettement baissé. De là à conclure qu'il y aurait moins de pauvres, il y aurait évidemment un pas... car le seuil de 3 500 F



Lors d'une manifestation contre le chômage en janvier 1998. Rien de changé depuis...

de revenus est évidemment arbitraire. Comment pourrait-on dire qu'un salarié gagnant un peu plus, 4 000 F par mois par exemple, ne serait pas pauvre?

Mais qui plus est, depuis le milieu des années 1980, le pourcentage des pauvres est bloqué à 7%. Et ce ne sont plus les retraités qui sont en cause, mais de plus en plus de salariés. Avec le développement de la

précarité, du temps partiel imposé, de nombreux ouvriers, de nombreux employés, se retrouvent en dessous de ce fameux seuil. C'est en particulier le cas des moins de 25 ans: un jeune salarié sur cinq a un revenu inférieur à 3 500 F par mois et ne peut donc survivre qu'avec l'aide de sa famille.

Autrement dit, depuis plus de quinze ans, les employeurs ont réussi à faire accepter à toute une partie de la population, et spécialement aux jeunes, des salaires qui ne méritent même pas ce nom. Ils ont même réussi à faire prendre en charge par la collectivité une bonne partie de ces maigres ressources, car quand un de ces travailleurs pauvres touche 3 000 F, près de la moitié de cette somme provient en fait de diverses prestations sociales, entre autres les allocations chômage couvrant les périodes qui séparent deux missions d'intérim ou deux contrats à durée déterminée.

Mais les gouvernants n'en concluent pas pour autant qu'il est urgent d'augmenter de façon très importante les salaires et de faire passer à temps plein tous ceux qui le souhaitent. Non, Jospin, Guigou et les autres préfèrent préparer des «plans de lutte contre l'exclusion» qui consistent à rajouter, avec les

fonds publics, quelques miettes aux maigres salaires des travailleurs pauvres plutôt que d'obliger les employeurs à leur verser des salaires décentes. Il est de plus en plus question, par exemple, de continuer à donner le RMI à ceux qui viennent de trouver un petit boulot mal payé, ce qui ne peut que conforter les patrons dans le fait de verser des salaires ridicules. Ce n'est pas grave, l'État complètera...

C'est d'ailleurs la logique de cette «prime à l'emploi» que le gouvernement peine à mettre en place mais qui vise elle aussi à compléter (un tout petit peu) des revenus insuffisants pour vivre.

La pauvreté ne déclenche chez tous ces politiciens que compassion hypocrite et fausses solutions, du genre: prendre dans la poche de ceux qui n'ont pas grand-chose pour donner quelques miettes à ceux qui n'ont presque rien. De quoi déclencher dans tout le monde du travail une saine colère. Ce serait d'ailleurs le moyen, en inspirant la crainte au patronat, de faire remonter précipitamment les revenus du travail et de régler rapidement le problème des «travailleurs pauvres».

Roger PÉRIER

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• CREIL

Samedi 7 avril
de 16 heures à 2 heures du matin
Marché couvert de Nogent-sur-Oise
(près de la mairie)

• LIMOGES

Dimanche 8 avril
à partir de 12 heures
Maison du Temps Libre à ISLE

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13800 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 142 165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été élu le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celui-ci dispose qu'il est seul habilité à recevoir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: _____
 PRÉNOM: _____
 ADRESSE: _____
 CODE POSTAL et VILLE: _____
 COMPLÈMENT D'ADRESSE: _____
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: _____
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de: _____
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 26 mars 2001

Pour les salaires et de meilleures conditions de travail

LE BULLETIN DE VOTE C'EST LA GRÈVE

■ Aujourd'hui, les hommes politiques qui soutiennent le gouvernement, tout comme ceux qui s'y opposent, sont en train de s'installer ou de se réinstaller dans leurs fauteuils de maires. Eux, ils sont satisfaits. Mais qu'est-ce que cela va changer pour les travailleurs ? Même localement, cela ne changera rien de fondamental car les principales décisions se prennent à un autre niveau.

Et ce qui est fondamental aujourd'hui comme hier c'est le chômage de deux millions de travailleurs, les conditions de travail et les salaires.

Et si les élections municipales ont fait passer, pour la presse, la situation sociale au second plan, il y a eu pourtant pas mal de grèves sur la question des salaires et des conditions de travail et il en est prévu d'autres.

La semaine dernière, il y a eu plusieurs grèves à la SNCF. C'étaient des grèves limitées dans la durée et l'étendue.

Il y a eu aussi un appel des syndicats à une grève de toute la Fonction publique. Ces jours-ci dans certaines grandes villes, il y a un ordre de grève pour les transports en commun et, surtout, le jeudi 29 une grève générale de la SNCF est prévue.

Par ailleurs, samedi 31 mars était prévue à Paris et peut-être en province une manifestation appelée par tous les syndicats sur le problème de la retraite à 60 ans que le patronat veut abo-

lir d'ici deux ans, avec la complicité du gouvernement.

Il y a aussi la grève des sages-femmes, absolument justifiée car elles sont loin d'être des privilégiées, mais dont on peut regretter qu'elle soit très corporatiste.

Il faut évidemment que tous les travailleurs participent à ces mouvements appelés par les organisations syndicales, parfois en commun, parfois séparément.

C'est que le niveau de vie du monde du travail s'abaisse sensiblement. La diminution du chômage n'a pas entraîné un accroissement des revenus des salariés car l'immense majorité des emplois créés sont des emplois précaires, à temps partiel, au Smic, et les travailleurs concernés ne gagnent guère plus de 4 000 F par mois.

Alors la question qui se pose est quoi faire contre cette détérioration de notre vie à tous.

D'autant que s'y ajoute la dégradation des services publics, du fait de la diminution des crédits que le gouvernement leur consacre.

La cagnotte fiscale, le gouvernement l'a distribuée jusqu'à présent aux plus hauts revenus.

Quant aux bénéfiques patronaux, ils atteignent des sommets depuis déjà plusieurs années. Le patronat ne les partagera que forcé, parce que ces bénéfiques sont faits sur notre dos.

Ce n'est donc pas par les négociations que les syndicats obtiendront que le gouvernement et le patronat cèdent sur l'essentiel.

Alors, au lieu d'organiser d'innombrables mouvements séparés, voire corporatistes, les organisations syndicales, si elles défendaient réellement le monde du travail, planifieraient les luttes pour réussir à réunir tous ces mouvements pour aboutir à un large mouvement d'ensemble.

Si les journées d'actions, les grèves séparées étaient à la fois une occasion de se compter pour renforcer la détermination des hésitants, et en même temps de montrer la colère du monde du travail, elles prépareraient une lutte plus large et plus unie.

Elles seraient une mobilisation mais aussi une menace pour le gouvernement et le patronat.

A condition de dire ouvertement que chaque grève ou journée d'action est seulement une étape et que la suivante sera plus forte et plus conséquente.

Ce n'est pas que les syndicats ne savent pas le faire, car ils l'ont déjà fait ! C'est qu'ils ne veulent pas !

Vis-à-vis d'eux aussi, il faut que la voix des travailleurs se fasse entendre.

Arlette LAGUILLER

Impôts OÙ EST PASSÉE LA PRIME POUR L'EMPLOI?

Sur le formulaire de déclaration de revenus que les contribuables ont à remplir ces jours-ci, la fameuse prime pour l'emploi est introuvable. Alors qu'elle est censée concerner un contribuable sur trois, aucune mention dans le formulaire de Bercy n'y fait référence. En particulier, nulle part il n'est indiqué que pour toucher cette prime il faut remplir une zone intitulée «renseignements complémentaires sur les revenus d'activité».

Les salariés, et surtout les non-imposables, qui font habituellement leur déclaration en remplissant les quelques cases usuelles, n'y verront que du feu et n'auront pas droit à la prime. De toute façon, il n'y a aucun moyen, sur la déclaration elle-même, de savoir si on est bénéficiaire ou non de la prime.

D'après le Syndicat National Unifié des Impôts (SNUI), 80 à 90% des premières déclarations renvoyées étaient incomplètes et les personnes concernées risquent de ne pas toucher le crédit d'impôt. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a reculé au 2 avril la date limite d'envoi des déclarations de revenus et s'est fendu d'une « communication » dans la presse concernant la prime pour l'emploi. Il explique maintenant : « Remplissez les deux cases dans tous les cas, on fera le calcul pour vous » ! Il paraît que la dernière semaine, les demandes de renseignements se sont fortement accrues, ce qui est interprété comme « un très bon signe » par Bercy car cela montrerait que « de plus en plus de contribuables sont sensibilisés. » En fait, d'après le SNUI, 50% des déclarations ont toujours des erreurs.

L'affaire montre en tout cas surtout le mépris et le dédain des hauts fonctionnaires du ministère pour une mesure qui exceptionnellement concerne les contribuables parmi les moins fortunés.

PRIME TRÈS SÉLECTIVE

La prime pour l'emploi, adoptée à l'Assemblée le 1^{er} février 2001, sera attribuée en septembre prochain aux personnes ayant exercé en 2000 une activité professionnelle salariée et disposant de revenus compris entre 20575 F et 96016 F, soit dix millions de personnes. Elle est très complexe, à tel point que la notice d'explication mise en ligne sur le site Internet du ministère des Finances

a été remplacée car elle comportait des exemples erronés !

Cette prime bien modeste peut être au maximum de 1900 F

saire net imposable dans l'année touchera une prime pour l'emploi de 1431,00 F. Mais si elle a gagné 35000 F en travaillant à mi-temps (un horaire généralement imposé par les patrons), 800 heures seulement, elle n'aura droit qu'à 396 F de prime ! Ainsi les salariés à temps partiel sont doublement pénalisés, leurs salaires diminués et la prime aussi !

D'après le ministère des Finances, le principe de cette mesure est d'inciter les chômeurs à retrouver du travail en ayant un

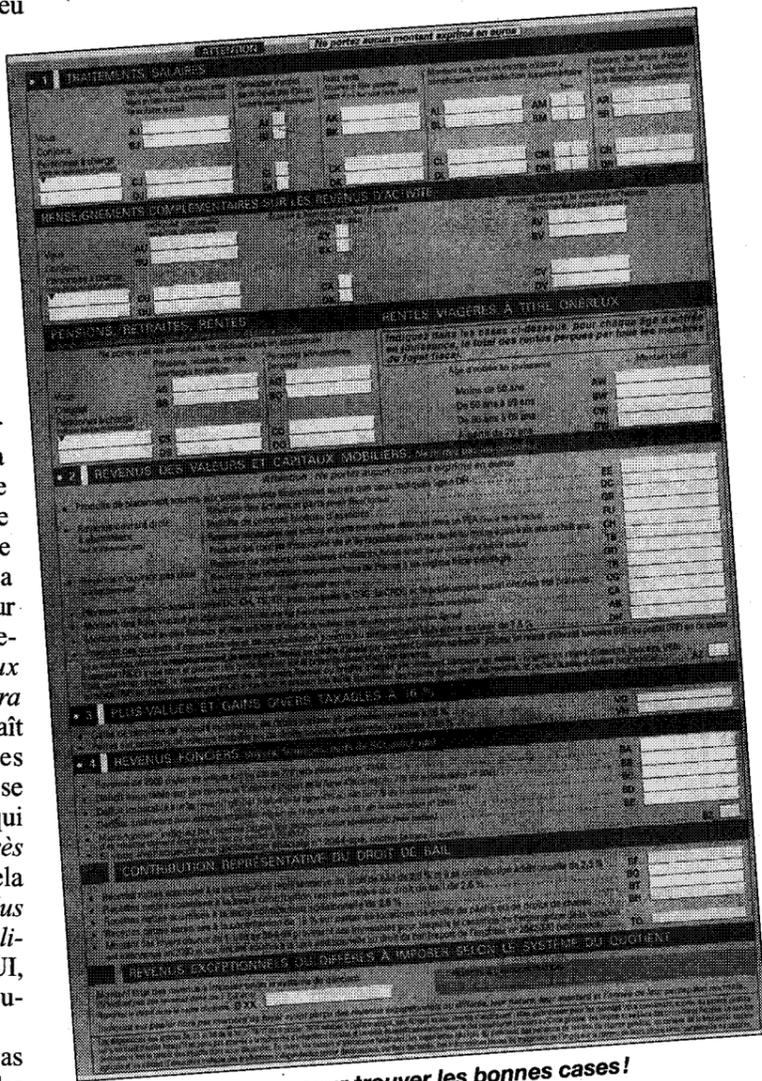
pauvres » qui travaillent à temps plein et faire la morale aux chômeurs et aux RMIstes qui selon lui ne la méritent pas.

Pour les plus riches par contre, pas de problème : le gouvernement les soigne. En effet, sur les 120 milliards de diminutions d'impôts prévus sur trois ans, les trois quarts concernent la fraction la plus riche, en particulier les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu. Par exemple, le golden boy déclarant 450000 F au fisc paye actuelle-

ment 112047 F. Il ne payera plus que 105451 F soit un gain de 6600 F par an.

Les détenteurs de stock-options, bénéficiaires de dividendes, plus-values de toutes sortes, tous les parasites qui font de l'argent en dormant, vont faire de nouvelles économies d'impôt sans se fouler. Avec Fabius et Jospin aux commandes, ils peuvent continuer à dormir sur les deux oreilles.

Christian BERNAC



pour une personne. Elle ne concerne pas toute la population pauvre, loin de là. En effet, comme son nom l'indique, elle ne concerne que ceux qui ont un emploi, un «revenu d'activité». Ni les chômeurs ni les retraités ne sont concernés. Elle est maximale pour un smicard à temps plein (1900 F de prime) mais est dégressive au-dessus du SMIC, et en dessous jusqu'à 0,3 SMIC.

Autre injustice, les travailleurs à temps partiel sont pénalisés puisque le calcul de la prime s'effectue en tenant compte, non de ce qu'ils ont réellement touché, mais de ce qu'ils auraient touché en travaillant à plein temps.

Ainsi une caissière à temps plein ayant gagné 70000 F de

«différentiel» de revenus, en particulier entre le RMI et un emploi salarié. Tout d'abord cela revient à considérer que les chômeurs se contentent de leur situation et que là serait la cause du chômage. Mais est-ce que les entreprises publiques et privées qui suppriment des emplois au lieu d'en créer n'en sont pas plus responsables que les ouvriers licenciés ?

Et puis s'il fallait augmenter ce « différentiel », pourquoi ne pas avoir augmenté les salaires, en particulier le SMIC ? Voilà qui aurait été simple et facile à appliquer. Mais cette solution aurait eu pour le gouvernement le tort de mettre à contribution les patrons. Alors il préfère donner une aumône aux « bons

Quand les Assedic laissent les chômeurs et pré-retraités payer la CSG... dont ils sont exonérés !

Les chômeurs qui touchent des allocations des Assedic, tout comme les préretraités, sont taxés au titre de la CSG au taux de 6,2% du montant total de leur allocation, contre 7,5% pour les autres salariés et pour les autres revenus. Cela diminue d'autant leurs ressources déjà largement amputées.

Seulement il existe une disposition fiscale établissant que le chômeur ou le préretraité qui n'était pas imposable auparavant est exonéré de CSG, totalement ou partiellement, quel que soit le montant de l'allocation qui lui est versée. Par exemple celui qui n'était pas imposable pour son avis d'imposition 2000 (c'est-à-dire sur les revenus 1999) et qui avait un revenu fiscal disponible après déductions de 44082 F pour une part, 70312 F pour deux parts, 96542 F pour trois parts (plus 13115 F pour chaque demi-part supplémentaire), se voit exonérer totalement de CSG s'il devient allocataire cette année. S'il était non imposable avec un revenu fiscal supérieur, il doit bénéficier d'un taux de CSG ramené à 3,8% au lieu de 6,2%. Cette disposition existe depuis plusieurs années. Par ailleurs le taux minoré de CSG de 3,8% doit s'appliquer à l'allocataire qui, même imposable l'année précédente, ne l'était pas l'année d'avant.

Le problème cependant, c'est que les Assedic ne font aucune démarche systématique pour vérifier la situation des

allocataires. Or ceux-ci ignorent évidemment bien souvent ces dispositions complexes sur la CSG. Et dans bien des endroits, si ce n'est partout, on attend que les intéressés réclament pour leur rembourser le trop-perçu sur leurs maigres allocations. Moralité : disposant de faibles ressources, ils sont encore privés d'une ressource supplémentaire à laquelle ils auraient droit.

Et ce n'est pas rien. Ainsi un allocataire Assedic ou pré-retraité FNE qui serait dans ce cas, touchant une allocation de base avant cotisation de 7000 francs par mois, devrait se voir rembourser 5208 francs pour une année, ce qui reviendrait à un réajustement de son allocation de 434 francs net par mois de son allocation.

L'attitude des Assedic est d'autant plus inadmissible que les chômeurs et préretraités sont en plus victimes de la décision du gouvernement Jospin qui, avec l'appui tacite du PC et des Verts, les a exclus, comme les retraités, du petit bénéfice du crédit d'impôt qu'il vient d'instituer. En effet le crédit d'impôt n'est reversé qu'à ceux qui ont eu une activité effective et donc pas à ceux qui, bien qu'en bas de l'échelle, ont dû survivre avec des pensions ou des allocations bien insuffisantes.

Il n'en reste pas moins que tous ceux que les Assedic ont oubliés doivent aller réclamer leur dû au plus vite.

Paul SOREL

Avertissement électoral ou pas, HUE S'OBSTINE DANS LE SOUTIEN À JOSPIN

Dans un long interview à *L'Humanité* du 23 mars, Robert Hue revient sur les raisons du recul du PCF aux dernières élections municipales. Manifestement, même la perte de toute une partie de l'électorat de son parti et de dizaines de mairies gérées depuis des décennies par le PCF ne l'incite pas à changer de cap. S'il reconnaît que ce recul est dû pour l'essentiel à la désaffection des quartiers populaires, il se garde bien d'en conclure que c'est la participation de son parti et son soutien au gouvernement qui ont été sanctionnés par ce vote. Et pas plus qu'avant, il n'est question de remettre en cause ce soutien. A vrai dire, c'est même la seule chose sur laquelle il soit clair.

Robert Hue parle d'un «double message», envoyé par ce vote au gouvernement d'une part et au PCF de l'autre. A Jospin et à ses ministres, les électeurs reprocheraient de «se plier aux contraintes du libéralisme», ce qui est une manière bien gentille de dire qu'il mène une politique antiouvrière dans la plupart des domaines, de la santé aux retraites ou aux salaires. Quant au PCF, l'électorat populaire lui aurait fait payer de ne pas réussir à infléchir cette politique, de ne pas faire assez pour «modifier le rapport

de forces dans le pays pour le modifier dans la majorité et dans le gouvernement», ce que Hue appelle «l'alternative populaire». Mais comment les militants du PCF qui le souhaitent réellement pourraient-ils contribuer à

mystère insondable. Là-dessus, Robert Hue n'a pas de message!

Les résultats de cette politique sont archi-connus, et les militants du PC dans les entreprises et les quartiers en ont subi les conséquences bien avant

Selon Robert Hue, les électeurs auraient aussi sanctionné le PCF pour ne pas être assez «ouvert», et ne pas avoir «porté jusqu'à son terme sa mutation». Mais ouvert à quoi, à qui? Ouvert comme la liste «Bouge l'Europe» à des personnalités pour qui les notions de classe ouvrière, de lutte de classe, sans parler du communisme, sont ringardes? Ouvert, comme le siège du PCF l'est désormais, aux défilés de mode et aux préoccupations de la bourgeoisie branchée? Ce genre «d'ouverture», qui est celle pratiquée par la direction du PCF depuis des années, ne peut que faire que les militantes et les militants, sur le dévouement desquels repose encore aujourd'hui son influence, se sentent étrangers dans leur propre parti. Et elle contribuera aussi à faire que ce parti soit de plus en plus perçu par les travailleurs, par la population pauvre, comme étranger à leurs préoccupations.

La direction du PCF, envers et contre tous les avertissements électoraux, reste opposée à une orientation qui appellerait par son nom la politique antiouvrière de Jospin et chercherait réellement à s'y opposer. C'est pourtant bien la seule voie qui puisse ouvrir une issue à la situation actuelle dans l'intérêt de l'ensemble des travailleurs, et aussi conformément aux aspirations de tous les militants du PCF sincèrement attachés à la classe ouvrière.

Daniel MESCLA



Dominique Strauss-Kahn alors ministre des Finances, invité à la fête de *L'Humanité* en 1998. Dis-moi qui tu fréquentes...

«modifier ce rapport de forces» quand leurs ministres ont la bouche cousue face aux mesures antiouvrières du gouvernement, quand leurs députés finissent toujours par s'incliner, et quand leur secrétaire national, en quatre pages d'interview, réussit à ne pas appeler par leur nom toutes les attaques de Jospin contre les conditions d'existence et le niveau de vie des familles populaires? Cela reste un

ses maires et ses conseillers municipaux. La fraction de la classe ouvrière qui continuait de se reconnaître dans l'action quotidienne de ces militants s'est encore un peu plus détournée d'eux. Et ce n'est certainement pas la «mutation» du PCF en «Nouveau Parti Communiste», seule perspective offerte par Robert Hue aux militants communistes, qui va y changer quelque chose.

Chirac convoqué chez le juge Halphen PRÉSIDENT AU-DESSUS DES LOIS

A peine le quotidien *Le Parisien* du 28 mars avait-il révélé que le président Chirac avait été convoqué comme témoin par le juge Halphen à propos de l'affaire des HLM de Paris, un communiqué de l'Élysée a répondu brièvement, comme on pouvait s'y attendre, que le président de la République ne se rendrait pas à la convocation.

C'est la fameuse cassette de Jean-Claude Méry, où celui-ci expliquait, un peu avant sa mort, les modalités des versements de pots-de-vin du patronat du bâtiment aux grands partis politiques, et en particulier au RPR, qui a conduit le juge à convoquer le président.

Le président est convoqué comme témoin. Du jamais vu en 43 ans de Vème République. Le juge aimerait avoir la ver-

sion de Chirac sur les aveux posthumes de l'ancien réalisateur de fausses factures pour le RPR, notamment sur cette valise de 5 millions destinée au RPR, remise en présence du maire de Paris de l'époque, en l'occurrence Chirac; témoignage qualifié par Chirac d'«abracadabrantique».

Il avait déjà été question de poursuivre Chirac dans une autre affaire qui touche le RPR, celle des emplois fictifs de la mairie de Paris, mais une opportune décision, en 1999, du Conseil constitutionnel, encore présidée par Roland Dumas, avait établi que le président est protégé pendant tout son mandat de toute poursuite pénale, ce qui interdit toute poursuite contre lui.

Ce rappel opportun d'un privilège digne des rois de l'Ancien Régime avait permis à Chirac de faire un joli numéro d'hypocrisie à la télévision, le 14 décembre. Il avait fait mine de regretter que lui, «gardien de la séparation des pouvoirs», était empêché de se rendre

à tout «rendez-vous judiciaire», alors que «être entendu comme témoin (lui) permettrait de tordre le cou à un certain nombre de rumeurs et d'insinuations», ajoutant que «le président ne peut être soumis ni au pouvoir judiciaire ni au pouvoir militaire». Et aussi: «Je ne peux pas dépendre d'un magistrat tant que je suis en fonction».

Il y aurait bien la possibilité de poursuivre Chirac devant une Haute Cour, mais il faut qu'au moins 58 députés en fassent la demande. Un député socialiste, qui n'a trouvé que cela pour qu'on parle de lui, a entrepris la collecte des signatures mais les députés de son propre parti (et les autres) les lui refusant, il en est pour ses frais: les dirigeants socialistes n'ont pas plus envie que ceux de droite de faire monter la mayonnaise des «affaires», car nul ne sait ce qui peut sortir de ce petit jeu.

Restait donc la convocation comme témoin. Que fera le juge maintenant que Chirac a précisé qu'il ne s'y rendra pas?

Fera-t-il appel à la force publique, comme la loi le lui permet pour le faire venir? Le socialiste Charasse qui avait refusé de témoigner s'était vu infliger... une simple amende.

Pourtant Chirac est mis en cause directement dans six affaires, ce serait la moindre des choses qu'il s'explique comme le commun des mortels plutôt que de fuir les explications en se retranchant derrière des paravents juridiques, en invoquant le respect dû à la personne du président. Comment pourrait-il y avoir ce respect si justement il refuse de rendre des comptes devant la population?

A l'inverse des commentaires rabachés à propos du procès de Guy Georges, les dirigeants politiques de ce pays, et le principal d'entre eux, préfèrent apparemment, aux vertus de l'aveu, le «n'avouez jamais». Tant pis pour la «transparence de la vie politique» que tous ne cessent d'invoquer!

J.F.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Algérie : L'UGTA APPELLE À LA GRÈVE MAIS POUR Y JOUER LES POMPIERS

Le mardi 20 mars, l'activité économique du pays a été paralysée par la grève des travailleurs du pétrole et industries annexes, et des actions de solidarité de toute la classe ouvrière. C'est le plus important mouvement depuis la grève des travailleurs du secteur parapétrolier en 1995. L'essence à la pompe a été bloquée et les travailleurs de nombreuses usines ont arrêté le travail ou participé à des «marches» de protestation. Selon l'UGTA, syndicat officiel et proche du pouvoir qui a appelé, la participation se serait élevée à 92%.

C'est un avant projet de loi du gouvernement sur la restructuration du secteur des hydrocarbures qui a mis le feu aux poudres. En particulier la perspective de la privatisation de la Sonatrach (entreprise d'Etat qui gère le secteur pétrolier, de l'extraction à la pompe en passant par la raffinerie, et a toujours fait figure de fleuron de l'économie nationale). Cette annonce a entraîné l'ébullition des secteurs liés à l'énergie - très importants en Algérie - et une importante solidarité dans toute la classe ouvrière. Des secteurs importants de la sidérurgie (Alfasid) et de la métallurgie (SNVI à Rouiba) ont fait grève. Des postiers, des hospitaliers, des employés communaux et des enseignants se sont joints au mouvement.

Depuis des années, c'est au nom de la privatisation et de la modernisation que patronat et gouvernements font subir aux travailleurs de l'industrie d'Etat (toujours prépondérante) des licenciements massifs, des fermetures d'usines et des baisses de salaires. En projet pour 2001, la privatisation d'environ 184 entreprises (63 seraient vendues et 121 verraient leur capital ouvert à des participations).

Depuis plus de dix ans, les gouvernements ont proclamé qu'il fallait sortir du «socialisme de Boumediène» et libéraliser, «réformer l'économie nationale pour l'adapter aux principes de liberté d'entreprise et de performance»... comme le serinent les politiciens bourgeois de tous bords. Les voyants économiques sont au vert pour la bourgeoisie - hausse des recettes à l'exportation, hausse du prix de vente et des quantités de pétrole vendues, excédent budgétaire, baisse du service de la dette, mais ils sont au rouge pour les travailleurs - prix multipliés par cinq en dix ans, chômage d'un tiers de la population active et pauvreté en hausse continue. Le gouvernement se vante même d'avoir assuré la soupe populaire à 7 millions de personnes!

Confrontée au mécontentement populaire, l'UGTA a pris l'initiative de la protestation du 20 mars dans le but de le domestiquer et de le contrôler. Les dirigeants de l'UGTA sont des supplétifs du pouvoir. Ils ont récemment fait la campagne électorale de Bouteflika. Ils ont négocié les privatisations avec les gouvernements successifs et même aujourd'hui, ne s'y opposent pas mais

jouent surtout des coudes pour qu'elles soient négociées avec eux. Les fédérations syndicales du pétrole, de la chimie et du gaz, soutenues par celle des mines et par plusieurs syndicats d'entreprises ont certes appelé au mouvement de grève, mais l'ont limité à une «journée de protestation», parfois une heure de débrayage dans de très nombreuses entreprises. Les dirigeants de l'UGTA se vantent de l'avertissement donné, dont ils comptent tirer profit dans leurs marchandages avec patronat et gouvernement, mais ils ne sont pas prêts d'évoquer, a fortiori d'organiser, la riposte générale des travailleurs qui serait nécessaire contre les coups qui leur sont portés et ne se limitent pas aux privatisations.

Les partis politiques de leur côté jouent tous la prudence, ceux qui participent au pouvoir, du RCD aux islamistes en passant par le FLN, comme ceux qui se déclarent dans l'opposition comme le FFS. Chacun y va de son petit couplet sur le caractère légitime, légal, constitutionnel de la grève, mais pour ajouter qu'il ne faudrait pas qu'elle nuise aux intérêts de l'économie nationale - parmi lesquels ils classent tous les privatisations... C'est le FFS qui se donne des allures «de gauche» qui a marqué le plus ses distances par rapport à la grève et mis en garde contre les «manipulations politiques du pouvoir». Ce faisant, il apporte de l'eau au moulin de «démocrates» bourgeois qui prétendent que la journée aurait eu pour seul but de préserver les avantages que des clans du pouvoir, dont l'UGTA, tireraient de la rente pétrolière. Et le SATEF, syndicat de l'enseignement lié au FFS, a refusé d'appeler à la grève. De sacrés micmacs politiques!

Les illusions sur Bouteflika sont tombées bien vite. La misère s'accroît et les attentats continuent. La loi de «concorde civile» promulguée par Bouteflika a réhabilité des islamistes mais n'a pas arrêté les massacres. On dénombre officiellement 9 123 morts depuis sa venue au pouvoir (près de 200 000 morts depuis dix ans). Et des ouvrages et témoignages récents, largement commentés, accusent des escadrons de la mort à la solde de la dictature militaire d'être responsables de grands massacres comme celui de Bentlaha à l'été 1997.

En octobre 1988, c'est la classe ouvrière qui avait donné le signal de la révolte et fortement marqué la période par la radicalisation des luttes dans les entreprises. Depuis, les attentats et la répression, où islamistes et pouvoir se sont partagé à leur façon les rôles, ont étouffé si ce n'est terrorisé la classe ouvrière. Elle n'en est pas moins toujours présente. Même si pour faire face à l'offensive de la bourgeoisie, il lui manque un programme et une direction propres, en opposition radicale avec le pouvoir et tous ses soutiens politiques.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires numéro 14 (mars-avril):

Dans ce numéro, un dossier sur les méfaits de la domination de la France sur l'Afrique; le point sur l'offensive patronale contre les retraités; les perspectives de l'extrême gauche après les municipales; correspondances d'entreprises: Danone, Renault, la Poste, tramontans rouennais.

Pour se procurer ce numéro, 10 F. écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.

Abonnement: un an 60 F. de soutien 100 F.

Leur société

Ile de la Réunion

LA GAUCHE PAYE POUR SA POLITIQUE

Le résultat des élections municipales et cantonales s'est traduit à la Réunion par une déconfiture des listes et candidats de la gauche gouvernementale qui perd six communes, dont Saint-Denis, la préfecture, et Saint-Pierre, la principale ville du sud de l'île. Il ne lui reste que cinq communes sur vingt quatre. Elle perd aussi onze conseillers généraux sur les dix-sept qu'elle avait au Conseil général. La droite se retrouve de ce fait à la tête de dix-huit communes et dispose d'une majorité absolue au Conseil général avec trente-huit élus sur quarante-neuf.

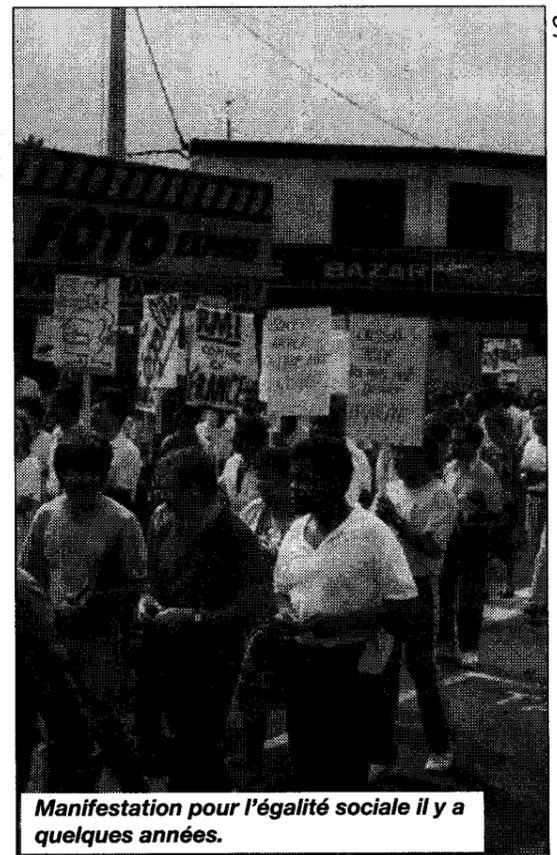
Nombre de commentateurs ont expliqué le succès électoral de la droite par l'obstination du Parti Communiste Réunionnais (PCR), d'une partie du PS et de Jospin à vouloir imposer la bi-départementalisation, c'est-à-dire le découpage de l'île en deux départements. Certains y ont ajouté «un manque de politique de proximité» de la part des politiciens de gauche, opposant cette dernière aux mobilisations initiées par les politiciens de droite qui ont réussi à occuper la rue lors des manifestations anti-bi-départementalisation, espérant ainsi canaliser tous les mécontentements.

Mais cela fait-il des politiciens de droite des gens proches des pauvres et des travailleurs? Certainement pas!

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les Victoria, Virapoullé et consorts ont axé toute leur politique contre la bi-départementalisation, mot d'ordre fourre-tout qui leur permettait d'avancer masqués sans être obligés de décliner leur véritable programme, qui est une gestion en faveur des riches, avec la portion congrue pour les travailleurs. Des mots vides de sens sur la bi-départementalisation et rien sur le financement d'emplois stables qui permettraient de redonner l'espoir aux 120 000 chômeurs de l'île. Que pouvait-on attendre d'autre de la part de la droite dévouée corps et âme à la bourgeoisie?

Quant à la gauche, que ce soit au gouvernement en France ou au Conseil régional à la Réunion, elle a fait la preuve qu'elle était autant à plat ventre devant les patrons et les riches que la droite. Sa politique a consisté à arroser les patrons à coups de milliards pendant qu'elle prêchait la patience aux travailleurs et aux chômeurs. Dans ces conditions, pourquoi les travailleurs se sentiraient-ils liés à cette gauche-là?

Bien sûr, ceux qui ont voté par dépit pour la droite ont voté pour leurs ennemis. Mais qui dans la gauche gouvernementale a su proposer une autre politique, a osé défendre la nécessité de mesures d'urgence en faveur de la clas-



Manifestation pour l'égalité sociale il y a quelques années.

se ouvrière et dire qu'il fallait faire payer les riches? Personne!

Eh bien, c'est toute cette politique que les représentants de la gauche gouvernementale payent aujourd'hui.

Et le PCR, comme le PCF en France, porte vis-à-vis des travailleurs et des pauvres la plus grande responsabilité, lui dont les dirigeants ne cessent depuis des années de leur demander de faire confiance aux gouvernements dirigés par des socialistes entièrement dévoués à la classe dominante.

Aussi est-il scandaleux d'entendre Paul Vergès, le principal dirigeant du PCR, expliquer que son parti est victime de cette partie de l'électorat «précaire et sans tradition, extrêmement mobile, qui vote dans un sens ou dans l'autre...». A qui la faute, si le PCR n'est plus capable de s'adresser à cet électorat qui fut longtemps le sien et qu'il juge maintenant avec mépris?

A choisir une politique d'acquiescement avec le Parti Socialiste, voire avec une partie de la droite et la bourgeoisie en général, le PCR en vient à ne plus savoir reconnaître les siens.

Pour la défense des retraites MANIFESTONS LE 31 MARS

De nombreuses organisations syndicales appellent à manifester samedi 31 mars pour la défense des retraites. Cette journée de manifestation fait suite à la grève du 25 janvier dernier qui avait été un franc succès.

Le MEDEF a proclamé une trêve sur le sujet jusqu'en décembre 2002, mais il compte bien non seulement tout remettre en compte à cette date mais continuer en attendant à préparer le terrain. Les élections présidentielles et législatives seront alors passées, et le président et le gouvernement nouvellement élus quels qu'ils soient auront tout le loisir de passer à l'offensive que la droite comme la gauche gouvernementale s'apprê-

tent à mener contre les retraités.

Pour ce qui est du gouvernement actuel, il pratique la loi du silence et est en fait complice de l'offensive qui se prépare. Les travailleurs ont tout à craindre non seulement du MEDEF mais aussi des gouvernants d'aujourd'hui comme de demain.

Les uns comme les autres ont en ligne de mire les conditions de la retraite et de l'accès à celle-ci. Ils prennent prétexte du vieillissement de la population pour faire croire que la richesse produite par les actifs ne pourrait plus suffire face au nombre accru de retraités.



Comme si l'augmentation importante et continue de la productivité de ceux qui travaillent n'augmentait pas la richesse utilisable par l'ensemble de la société, jeunes et vieux.

Et s'il faut aligner pour

tous les conditions de la retraite, c'est par le haut qu'il faut le faire. La durée de cotisation doit être la même pour tous, dans le public comme dans le privé, et il faut pour commencer ramener celle de ces derniers à 37 annuités et demie comme c'était le cas avant la décision du gouvernement Balladur de porter cette durée à 40 ans. Mais tous les

travailleurs doivent pouvoir partir à la retraite à 60 ans, y compris les travailleurs, les femmes, les précaires que le chômage ou le travail à temps partiel ont empêché de travailler et de cotiser normalement. Quant aux retraités,

chacun d'entre eux devrait bénéficier d'une retraite décente permettant non de vivoter mais de vivre correctement.

La société dispose d'énormes richesses, mais celles-ci sont accaparées sous forme de profits par une minorité. C'est sur ces profits qu'il faut prendre pour assurer à tous une retraite décente et dans de bonnes conditions.

En tout cas, face aux nuages qui se profilent à l'horizon sur l'avenir des retraites, les travailleurs actifs et retraités ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Pour commencer, ils doivent se retrouver ensemble et manifester nombreux le 31 mars.

Michel ROCCO

Arsenal de Toulon

PETITS ET GRANDS ESCROCS

Un nouveau trafic financier, concernant cette fois-ci l'Arsenal de Toulon, vient s'ajouter aux précédents. Deux hauts responsables ont été mis en examen vendredi 23 mars pour «escroquerie et trafic de main-d'oeuvre». Il leur est reproché d'avoir établi des marchés truqués, pour un montant de près de 3 500 000 francs : les pièces commandées à un fournisseur étaient simplement prises dans les «stocks fantômes» de l'arsenal, tout en étant facturées le prix fort, ou bien la livraison ne comprenait que leur équivalent en poids de ferraille. Ces directeurs auraient aussi, plus classiquement, mis au point un système de fausses factures, privilégié certains fournisseurs contre des pots-de-vin, ou fait embaucher des secrétaires qui gagnaient entre 350 et 400 000 francs par an.

Ces petits cadeaux entre amis sont monnaie courante, quand les hauts fonctionnaires de l'Etat et les dirigeants d'entreprise sont issus du même milieu, et occupent même par-

fois des postes interchangeables, comme les Balladur, les Edith Cresson, ou les Martine Aubry.

Et finalement, les malversations commises par les ingénieurs à la tête de l'Arsenal de Toulon ne sont que la réplique, à une toute petite échelle, des pratiques de l'Etat. Qui a profité par exemple des milliards engloutis dans le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, dont la portée ne dépasse pas pour l'instant celle d'un pédalo, sinon des grandes entreprises ayant pignon sur rue et qui ont reçu, tout à fait légalement, de l'argent de la part de l'Etat? A qui profite le budget militaire, si ce n'est aux Dassault, Matra, Thomson, etc.?

C'est quotidiennement que l'Etat détourne l'argent de nos impôts pour verser des pots-de-vin aux entreprises. C'est un pillage d'une tout autre ampleur. Mais là, on ne parle pas de malversation, juste de «subventions» ou «d'aides au développement industriel».

Toulouse

Y' A LE FEU CHEZ LES POMPIERS

Les pompiers de la ville de Toulouse sont en grève depuis plus de trois semaines contre l'application de la RTT à la sauce Izard. Pierre Izard, leur «patron» comme ils disent, est le président PS du Conseil général de la Haute-Garonne. Les pompiers travaillent 57h30 par semaine avec des vacances de 24 heures consécutives sans coupure, et cela tous les jours et toutes les nuits de l'année. Or leurs interventions sont de plus en plus nombreuses et dangereuses.

Ils réclament donc l'application d'une directive européenne pour travailler 48 heures par semaine au 1^{er} octobre 2001, et pour cela l'embauche de cent nouveaux pompiers. Toulouse est la ville de plus de 100 000 habitants la plus mal lotie en nombre de pompiers par habitant (0,66 pompier par 1 000 habitants alors qu'à Reims par exemple, c'est 9,8 pompiers pour 1 000 habitants!).

Les pompiers en colère ont multiplié leurs actions : manifestations bruyantes avec leurs véhicules, visite à Cintegabelle (le fief de Jospin) et le 21 mars, ils ont envahi à 80 les pistes de l'aéroport de Toulouse

Blagnac qui a dû fermer pendant 2h30 aux heures de pointe du matin. Une trentaine de vols ont été annulés et tous les autres ont été déroutés sur Carcassonne, Tarbes et Agen. La presse régionale, sans doute toute dévouée au «patron» des pompiers, a quasiment ignoré l'événement, bien que la panique ait été des plus réussies. Le lendemain ils ont manifesté lors de la journée de grève dans la fonction publique et ont mis de l'animation dans les rues de Toulouse. Le 23 mars ils faisaient le siège du Conseil général lors de la réélection de Izard. Un médiateur a été nommé.

Les représentants locaux du gouvernement socialiste ont d'autres priorités que d'empêcher la dégradation du service rendu au public par les pompiers, ne serait-ce qu'en procédant aux embauches nécessaires.

Faudra-t-il que le nombre de personnes non secourues augmente, voire le nombre des morts, pour que le gouvernement et ses acolytes consentent à verser des larmes de crocodiles et lâchent quelques vagues promesses? Les pompiers préféreraient qu'ils ouvrent les cordons de la bourse pour créer les postes qu'ils réclament.

Macédoine

UNE OFFENSIVE MEURTRIÈRE

Russie

DE P
À
PRÉS



Des Albanais de Macédoine quittent la région des combats pour chercher refuge en Albanie.

C'est le 26 mars 2000, intronisé comme dauphin de la Fédération de Rus

Poutine se présentait comme voulant rétablir l'ordre et l'Etat, ce qui tranchait sur un Eltsine malade, politiquement affaibli et notoirement corrompu. En lançant la seconde guerre de Tchétchénie peu auparavant en tant que Premier ministre, Poutine voulait se donner une stature d'homme d'Etat à poigne en même temps que lancer un avertissement à ceux qui auraient menacé son pouvoir: il ne tolérerait plus que l'Etat continue à être soumis aux forces séparatistes dont, depuis plus de dix ans, les chefs des régions se servent pour affaiblir le pouvoir central.

Les résultats de cette guerre contre la Tchétchénie, on les connaît. Des dizaines de milliers de civils ont été massacrés; Grozny, la capitale, a été rasée; la population a fui en masse dans les républiques voisines et, après avoir été écrasés sous les bombes, les deux tiers de la Tchétchénie seraient désormais tenus par des troupes d'occupation russes. Du moins est-ce la version du Kremlin, car les indépendantistes, réfugiés dans des montagnes où l'armée russe ne s'aventure pas, ont encore la force de s'en prendre à elle, y compris dans son quartier général de Grozny. Ou encore de perpétrer des attentats meurtriers en Russie même ces jours-ci, pour «fêter» à leur façon un an de présidence de Poutine. Pour autant, du moins, que ces attentats ne soient pas – cela n'étonnerait personne – une provocation policière de la FSB, cet ex-KGB que dirigeait Poutine il y a peu encore.

Autorité limitée...

Depuis un an, ce sont souvent des hommes de l'ex-KGB que Poutine a poussés vers les rouages du pouvoir. Moins d'ailleurs pour en déloger ceux

PATRONNÉE PAR L'IMPÉRIALISME

Deux ans après l'intervention militaire impérialiste de l'OTAN au Kosovo, officiellement pour venir au secours de sa population albanaise, on assiste à nouveau dans l'ex-Yougoslavie à des scènes d'exode, avec des familles paysannes, des vieillards, des enfants, fuyant des fermes incendiées, des citadins abandonnant leurs logements en emportant de maigres bagages. Cette fois, c'est la population civile majoritairement albano-macédonienne de la région située autour de la ville de Tetovo, au nord-ouest de la Macédoine, qui se retrouve jetée sur les routes.

Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés donne le chiffre de 22 000 personnes ayant déjà quitté Tetovo et ses environs, ce qui est considérable, compte tenu du fait que la population totale de cette ville est d'environ 130 000 personnes.

La région est devenue zone de combats: l'armée du gouvernement macédonien mène une offensive contre ceux qu'elle appelle les terroristes de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine, qui ont lancé dans cette zone des opérations de guérilla depuis la mi-février dernier.

Offensive «finale»?

Son offensive, le gouvernement de Skopje, capitale de la Macédoine, la qualifie de «finale», mais on sait que les opérations «finales» et les «derniers quarts d'heure» dans les répressions contre les luttes de guérilla généralement s'éternisent... Et l'armée macédonienne n'est pas puissante et équipée au point de pouvoir venir vraiment à bout militairement des groupes de

combattants albanais installés dans les montagnes qui surplombent Tetovo.

Mais bien sûr, cela ne l'empêche nullement de terroriser les habitants des villages de la zone, que le gouvernement a sommés de quitter les lieux, afin de se livrer à ses bombardements; et cela n'empêche pas les forces de police de semer la panique dans la ville de Tetovo, où un couvre-feu a été instauré, en prenant par exemple pour cible un taxi transportant des civils albanais... Ainsi le bilan, ce sont des milliers de personnes à la recherche d'un refuge, des centaines de blessés, des morts en nombre inconnu, au sein de la population albano-macédonienne, victime de son propre gouvernement.

Mais, si ce gouvernement macédonien, gouvernement faible d'un petit pays sans moyens, réduit à l'état de quasi-protectorat de l'impérialisme, peut se montrer aussi brutalement offensif, c'est qu'il a d'abord reçu l'appui démonstratif des dirigeants de l'Union européenne et de l'OTAN. Les Chirac et autres ont reçu et

encouragé son président, Boris Trajkovski. Plusieurs pays de l'OTAN, dont la France, ont annoncé qu'ils fourniraient leur assistance à l'état-major de l'armée macédonienne en matière de renseignements, d'officiers-conseillers, etc., et en se servant des contingents de la KFOR basés au Kosovo limitrophe. Par ailleurs, l'OTAN a réduit la zone de sécurité (instaurée en juin 1999) autour du Kosovo, pour permettre à l'armée serbe de revenir se positionner aux limites de la Serbie et de la Macédoine.

Hypocrisie occidentale

Maintenant, dans un deuxième temps, les émissaires des gouvernements occidentaux se donnent, en cyniques chevronnés qu'ils sont, l'air de préconiser la «retenue» au gouvernement de Macédoine, en lui demandant d'éviter un «usage excessif» de la force contre les zones habitées par des civils, comme l'a formulé le ministre français Védrine. Mais cela, c'est pour la galerie, tandis que le renforcement militaire international aux frontières de la Macédoine est une réalité. De même que l'exigence des dirigeants de l'Union européenne vis-à-vis des dirigeants albanais du Kosovo, d'Ibrahim Rugova aux chefs de l'ex-UCK, selon laquelle ceux-ci devaient condamner les actions de l'UCK des Albanais de Macédoine,

publiquement, faute de quoi le Parlement européen et le Conseil des ministres de l'UE pourraient couper les vivres au Kosovo... Devant quoi les trois principaux leaders albanais-kosovars se sont inclinés en appelant la guérilla-sœur de Macédoine à déposer les armes.

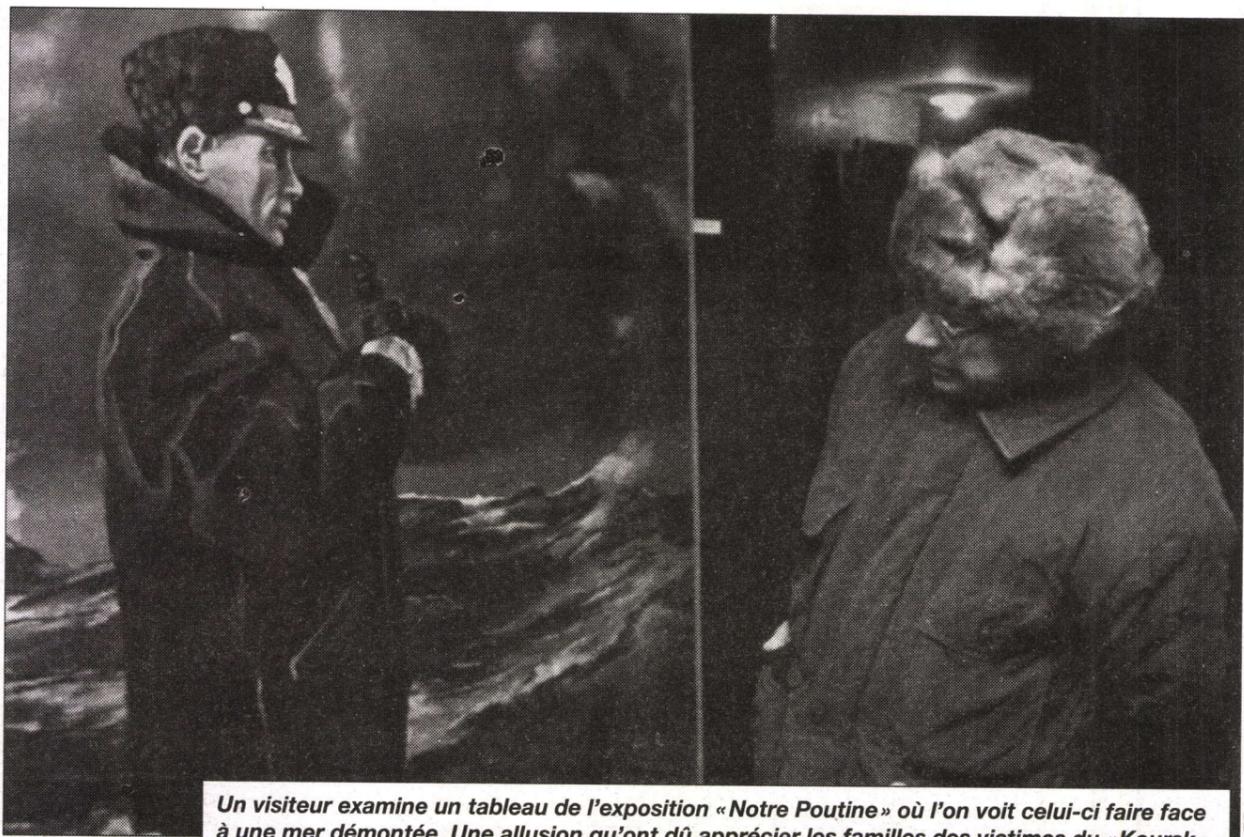
Cependant, il n'est malheureusement pas difficile de prévoir que la démonstration de force entamée par le gouvernement de Skopje contre les nationalistes albanais, pour le moins «couverte» (si ce n'est télécommandée) par les responsables impérialistes occidentaux, n'est pas près de régler le problème national posé par la discrimination dont la forte minorité albano-macédonienne est victime.

La violence guerrière, les bombardements atteignant les populations, ne font qu'aggraver les tensions entre les communautés albano-phones et slaves qui composent en grande partie la Macédoine. Elles font aussi sans cesse se lever de nouvelles recrues pour l'UCK au sein des populations et d'une jeunesse prises au piège. Et si les dirigeants occidentaux escomptent, à travers cette opération, réduire les nationalistes albanais au silence, après avoir «maté» à leur manière en 1999 le nationalisme serbe incarné par Milosevic, c'est un fiasco qu'ils préparent. Tout comme ils ne font qu'entretenir la perpétuation de cette poudrière balkanique dont ils sont responsables.

C. L. G.

UN AN POUTINE À LA PRÉSIDENCE

trois mois après qu'Eltsine l'avait
écarté, que Poutine a été élu président
russe.



Un visiteur examine un tableau de l'exposition « Notre Poutine » où l'on voit celui-ci faire face à une mer démontée. Une allusion qu'ont dû apprécier les familles des victimes du « Kourssk ».

qui les tenaient, et qui représentent d'autres clans du pouvoir, que pour tenter de constituer son propre clan et, à travers lui, de contrôler les autres. Au vu de la cacophonie qui règne au gouvernement, où tous ces clans sont représentés, la partie est loin d'être gagnée pour Poutine. Quant aux sept super-préfets qu'il a choisis pour chapeauter, dans tout le pays, les gouverneurs des régions et présidents des républiques fédérées qui, quand ils en ont les moyens, affichent leur indépendance à l'égard de Moscou, le résultat n'est guère plus probant. Lors des récentes élections de gouverneurs et présidents locaux, les candidats de Poutine n'ont pas réussi à s'imposer. Et moins encore à imposer le pouvoir de Poutine aux mafias politico-affairistes qui contrôlent et mettent en coupe réglée les régions et dont ces gouverneurs sont les parrains. A quoi servirait donc à Poutine, dans ces conditions, la loi qu'il a fait adopter dès son élection et qui lui permet de déposer les gouverneurs ?

Bien sûr, Poutine n'a pas essuyé que des échecs. Il a plus ou moins muselé la presse et, au passage, affaibli la position de deux « oligarques » (des chefs de clan politico-affairistes), Berezovski et Goussinski qui, ayant prospéré dans l'ombre d'Eltsine, contrôlaient certains médias en s'en servant contre Poutine. Mais s'il est désormais moins question des autres oligarques, ce n'est ni qu'ils aient disparu, ni qu'ils se soient ralliés à Poutine. C'est qu'une presse aux ordres a désormais moins l'occasion d'en parler, car Poutine, lui, s'est bien gardé de les prendre de front. Quant à les mettre au pas, comme il l'avait promis, cela reste hors de ses possibilités.

On en a eu la preuve a contrario quand les autorités policières russes ont récemment reconnu que la fuite des capi-

taux et la corruption (dont ces oligarques sont les champions, même s'ils ne sont pas les seuls, loin de là) continue de coûter l'équivalent de 35 milliards de dollars (260 milliards de francs) par an au pays. Autant que sous Eltsine et pour la même raison fondamentale : la faiblesse du pouvoir central.

... et finances problématiques

A son actif, Poutine cite la rentrée des impôts, plus importante cette année que prévu : ce n'est pas difficile, d'habitude ils ne rentrent pas. Et ce « mieux » tient non pas à une meilleure efficacité du fisc, qui se laisserait moins corrompre par les affairistes qui

échappent ainsi à l'impôt, mais à la flambée des cours mondiaux du pétrole et du gaz, dont la Russie est l'un des principaux producteurs mondiaux. Or, même si les firmes russes exportatrices ne rapatrient qu'une infime partie (le reste, elles le détournent) de ce qu'elles gagnent ainsi, cela gonfle évidemment (un peu) les recettes budgétaires russes, puisque 30% de celles-ci dépendent du gaz et du pétrole.

Mais même à supposer que ne survienne pas bientôt une plongée, toujours possible, des cours mondiaux des hydrocarbures, le budget de l'Etat russe reste fort mal en point. Après le krach financier de l'été 1998, les crédateurs occidentaux ont accordé un délai de paiement à la Russie. Mais ils recommen-

cent à lui présenter la note, arriérés compris. Les organismes bancaires internationaux ont annoncé que la Russie devrait leur verser 18 milliards de dollars en 2003. Mais où les trouvera-t-elle, quand le budget fédéral n'est que de 40 milliards de dollars et que le pillage du pays est mené tambour battant par ceux qui le dirigent ?

Quant aux « réformes de marché », en clair des avancées tangibles vers le rétablissement du capitalisme, dont les dirigeants occidentaux ont, un temps, affecté de croire que Poutine pourrait les lancer, ceux-ci n'ont pas tardé à déchanter. Tirant un bilan depuis son élection, un quotidien d'affaires, *La Tribune*, titrait : « Poutine peine devant les

réformes économiques », notant que, « au-delà de ses déclarations sur la restauration de l'Etat fort », on ne voit guère où il veut en venir tandis que « les réformes patinent » : les privatisations sont au point mort depuis des années, la privatisation de la terre est remise à plus tard, la codification du droit de la propriété reste en plan.

Mais comme Poutine a réussi à mettre au pas les organes de presse russes, au moins de ce côté-là il ne risque pas, pour le moment, de voir rappeler publiquement que, depuis son arrivée au Kremlin, la situation n'a guère évolué par rapport à ce qu'elle était du temps de son prédécesseur.

P.L.

Espions russes contre américains

COMME AU TEMPS DE LA GUERRE FROIDE

Le gouvernement américain vient d'expulser de Washington une cinquantaine de diplomates russes et le gouvernement russe menace de rendre la politesse. On n'avait pas vu ça depuis Reagan en 1986. Le prétexte de cette grande valse diplomatique : la découverte qu'un des as du FBI, haut placé dans le contre-espionnage, travaillait depuis quinze ans pour Moscou.

Qu'agents secrets, espions et diplomates de tous pays se livrent à leurs activités familiaires de renseignement et de trahison, c'est dans l'ordre des choses. Cela ne devrait pas être une découverte pour le nou-

veau président américain. En pareil cas, on met à l'ombre ou on échange les brebis galeuses, et la vie continue jusqu'au prochain esclandre.

C'est pourquoi, avec cette charrette de cinquante diplomates russes, le gouvernement Bush semble s'orienter vers une attitude plus dure envers la Russie, qui nous resservirait en 2001 sa petite Guerre Froide à lui. Bush reproche en effet à Moscou de collaborer avec l'Iran et d'armer des pays dangereux (il semble avoir oublié que c'est lui qui a équipé les Talibans afghans). Il a même oublié le tunnel creusé sous l'ambassade russe, et qui est une des visites

appréciées dans la capitale américaine. Un adjoint du ministre de la Défense a même dit que le Kremlin « semblait prêt à vendre n'importe quoi à n'importe qui pour gagner de l'argent » : ce n'est pas les capitalistes américains qui se comporteraient comme ça !

Quant aux Russes, ils ont aussi leurs griefs : les officiels américains recevraient bientôt le ministre des Affaires étrangères du gouvernement tchétchène et critiqueraient les agissements de l'armée russe en Tchétchénie. Là c'en est trop : reprocher à un gouvernement de massacrer « ses » peuples, c'est de l'ingérence caractéri-

sée !

Evidemment, les dirigeants américains se moquent bien du sort des Tchétchènes. Mais à Washington, on a toujours besoin d'un ennemi de service ; après Kadhafi et Saddam Hussein, la Russie peut bien de temps en temps rejouer un peu ce rôle, comme toujours au nom de la défense des libertés des peuples... dont les dirigeants américains se moquent complètement, autant que du sort des femmes afghanes victimes du régime taliban instauré grâce à leur protection.

Vincent GELAS

Argentine

COUPES CLAIRES DANS LES BUDGETS PUBLICS

Le ministre argentin de l'Economie a annoncé, vendredi 16 mars, des mesures d'austérité. Elles visent à économiser quelque 2 milliards de dollars dès cette année, 2,5 l'an prochain et 3,5 en 2003.

En conséquence, les dépenses publiques nationales vont être réduites de 889 millions, dont 361 millions pour le seul budget des universités (et 541 l'an prochain). L'aide de l'Etat aux provinces diminuera de près d'un milliard. Il y aura 105 millions d'exemptions fiscales en moins.

Le gouvernement entend ainsi tenir ses engagements vis-à-vis du Fonds Monétaire International. En effet, pour pouvoir bénéficier de crédits internationaux qui atteindraient au total 40 milliards de dollars, il doit cette année limiter son déficit budgétaire à 6,5 milliards. A la mi-mars, le déficit atteignait déjà 2,5 milliards. De là le coup de frein brutal sur les dépenses.

Comme lors des plans d'austérité précédents, les gouvernants argentins prétextent aussi le maintien de la parité entre le peso argentin et le dollar US, parité décrétée en 1991 et qui coûte cher aux contribuables tout en enrichissant les bourgeois exportateurs. Cette parité interdit toute dévaluation et devrait en théorie empêcher l'inflation. Mais la population laborieuse s'appauvrit, l'économie stagne.

Ces mesures sont dans la droite ligne de la politique annoncée par le président de la Rúa en novembre dernier : réduction

des budgets publics, démantèlement de la Sécurité sociale, privatisation du système de santé, baisse des retraites. Les premières mesures de réduction des minima sociaux, dans un pays où le taux de chômage est d'au moins 20%, avaient en novembre dernier déclenché des émeutes et les syndicats avaient montré leur désaccord par 36 heures de grève générale largement suivie (voir LO n° 1688 et 1691).

Le président de la Rúa a appelé parlementaires, industriels et syndicalistes

à conclure un «accord historique» qui viserait, selon lui, à relancer l'économie. Mais ni les politiciens ni les syndicalistes ne semblent pressés d'endosser l'impopularité des mesures actuelles.

Après une nouvelle grève générale le 21 mars, elle aussi très largement suivie, l'une des deux CGT, celle que dirige Hugo Moyano et qui regroupe les secteurs les plus combattifs de la classe ouvrière argentine, en annonce une autre pour les 5 et 6 avril. Les ministres de l'Intérieur et du Développement social

ont démissionné, ainsi que la secrétaire d'Etat à l'Intérieur et le secrétaire général de la Présidence.

Refuser d'affronter l'impopularité, c'est naturel pour les politiciens. Dire non en paroles aux mesures d'austérité antiouvrière, c'est la moindre des choses pour des dirigeants syndicaux. Mais pour lutter victorieusement contre la bourgeoisie nationale et contre les visées de l'impérialisme, il faudra que la classe ouvrière argentine trouve en son sein de véritables défenseurs.

Vincent GELAS

LE RETOUR D'UN CHAMPION DE L'AUSTÉRITÉ POUR LA CLASSE OUVRIÈRE

Le ministre de l'Economie argentin qui le 16 mars a annoncé le nouveau plan d'austérité ne sera pas celui qui l'appliquera. Il vient de démissionner, après quatre mois au gouvernement. Le président de la Rúa a nommé à sa place Domingo Cavallo, dont le nom est à lui seul tout un programme.

C'est Cavallo qui, au ministère de l'Economie (poste qu'il avait déjà occupé sur la fin de la dictature militaire), avait réalisé de 1991 à 1996 le «miracle économique» argentin, sous la présidence de Carlos Menem. Pour mettre fin à l'inflation galopante de l'époque, «l'hyperinflation», il avait notamment décrété la parité du peso argentin avec le dollar. L'inflation officielle était passée de 5 000% en 1989 à 12% en 1993.

Tous les possédants avaient salué en Cavallo leur sauveur, mais aussi en

partie le reste de la population, soulagée d'en finir avec l'hyperinflation. Mais en fait ce «miracle» allait être payé par la classe ouvrière, dont les salaires et les emplois allaient s'effondrer. Lorsque, plus tard, il avait dénoncé les scandales et la corruption de l'entourage de Menem, Cavallo avait été limogé. Mais sa politique d'austérité avait continué sans lui.

Le chômage est aujourd'hui en Argentine d'au moins 20%. Dans la province de Buenos Aires (la capitale), où vit le tiers des Argentins, 30% de la population est en dessous du seuil de pauvreté. Mais ni cette misère croissante ni les 40 milliards prêtés en décembre par les organismes internationaux n'ont mis fin à la crise et relancé la production.

Le nouveau plan d'austérité, qui propose surtout des réductions du bud-

get de l'éducation et des budgets des aides sociales et des retraites, aggravera à coup sûr cette misère. De la Rúa a beau promettre qu'il n'y aura ni licenciements, ni baisses de salaires, ni augmentation des impôts, on sait ce que valu ce genre de promesses.

Cavallo a vu sa «loi de compétitivité» approuvée par les députés, qui ont pourtant refusé de lui accorder les «pouvoirs spéciaux» qu'il demandait pour la mettre en application. Les organisations patronales argentines, la Société Rurale et l'Union Industrielle, l'ont applaudi. Mais ce plan d'austérité pourrait déclencher les luttes de toutes les classes laborieuses qu'il veut appauvrir davantage encore, voire instaurer le «chaos social» que redoutent certains commentateurs.

V.G.

Déchets nucléaires

UNE MÉFIANCE BIEN COMPRÉHENSIBLE

Trois ans après la décision d'arrêter les transports de déchets radioactifs entre la France et l'Allemagne, l'expédition d'un premier train entre l'usine de retraitement de La Hague, en France, et le site de stockage de Gorleben en Allemagne n'est pas passée inaperçue.

Si les milieux antinucléaires et écologistes français ne se sont guère opposés à ce rapatriement des déchets allemands, en Allemagne, en revanche, plus de 10 000 manifestants ont multiplié les initiatives pour retarder la progression du train. En dépit d'un très imposant dispositif policier, ce dernier a parfois mis plus d'une heure et demie pour parcourir une dizaine de kilomètres.

Car si les leaders des Verts allemands ont mis une sourdine à leur opposition au nucléaire depuis deux ans qu'ils ont fait leur entrée dans le gouvernement Schröder, la base du mouvement antinucléaire n'a pas désarmé. Et elle veut pousser à l'arrêt des centrales nucléaires en bloquant les transports de déchets.

En effet, chaque année, les centrales doivent renouveler le tiers de leur combustible. L'évacuation et le retraitement du combustible usé sont donc un impératif, et non des moindres. Du fait de l'arrêt des convois entre la France et l'Allemagne, depuis 1997,



Pique-nique sur rail en Allemagne en 1996. La radioactivité dure longtemps. La protestation aussi...

plus de mille tonnes de déchets radioactifs encombrant les centrales allemandes, qui sont au bord de l'asphyxie.

Le problème, c'est que même après les opérations de retraitement menées à La Hague, il reste des déchets hautement radioactifs que l'Allemagne s'est engagée à récupérer. Or, de l'aveu même des autorités, aucun site n'a été aménagé à cet effet; celui de Gorleben -une ancienne mine de sel- n'étant

présenté que comme une solution provisoire.

A juste titre, les antinucléaires comme les habitants de la région de Gorleben s'y opposent, non seulement parce qu'ils n'ont aucune garantie que le stockage de centaines de tonnes de déchets sous leurs pieds ne soit que provisoire, ensuite parce qu'ils n'ont aucune confiance dans les affirmations des défenseurs de l'énergie nucléaire quant au caractère inoffensif de ces

déchets pour l'environnement.

Certes, rien ne dit que dans les faits l'énergie nucléaire telle qu'elle est utilisée aujourd'hui soit finalement plus nocive que ne l'a été l'utilisation d'autres sources d'énergie dans le passé, telles que le charbon ou le pétrole. Mais on ne peut faire confiance ni aux industriels concernés ni aux gouvernants pour garantir que le respect des populations et de l'environnement constituera une priorité dans les choix qui seront faits.

Dans cette société capitaliste, où la recherche du profit prime sur tout autre considération, il y a tout lieu d'être méfiant. D'autant que le passé atteste de la conduite irresponsable et dangereuse de ceux qui ont le pouvoir de décision; il n'est que de voir les dégâts occasionnés dans les anciennes régions charbonnières où, sans parler du triste spectacle des terrils, les effondrements de terrain liés aux kilomètres de galeries que plus personne n'entretient sont fréquents.

Il n'y a que dans une société débarrassée de la loi du profit que l'on pourra avoir la garantie que les choix en matière énergétique, comme tous les choix concernant l'ensemble de la population, seront pris avec toutes les précautions qui s'imposent pour le respect de l'humanité et de l'environnement.

Roger MEYNIER

Élections

VOUS AVEZ DIT « PARITÉ » ?

Pour les élections municipales de mars 2001, la loi électorale obligeait pour la première fois les listes en présence à respecter la parité hommes-femmes. C'est-à-dire (sauf dans les communes de moins de 3500 habitants), à présenter un nombre égal, à une unité près, de candidats et de candidates sur une même liste.

Cette loi, Jospin l'avait voulue. Et, cohabitation oblige, toute une partie de la droite (dont la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie) s'était prononcée contre une mesure prenant à rebrousse-poil nombre de notables politiques de tous bords et, évidemment, de sexe masculin.

Les femmes sont, bien sûr, scandaleusement sous-représentées dans le monde politique,

comme à tous les postes de responsabilité et de décision dans cette société fondée sur l'injustice. Au mieux, la loi sur la parité pouvait aménager un petit aspect de l'injustice faite aux femmes, mais sans vraiment y changer grand-chose, en tout cas rien de fondamental.

En se présentant comme voulant gommer un des côtés les plus machistes du monde politique (mais dans le cadre des seules élections municipales), le gouvernement se donnait un air «réformateur» opposé à un mode de fonctionnement misogyne. Mais cela, sans que cela lui coûte rien, et surtout – car c'est une constante de toutes ses «réformes de gauche» – sans que cela coûte quoi que ce soit à la bourgeoisie.

Les élections passées, qu'en est-il ?

Selon le ministère de l'Intérieur, dans les communes visées par la parité, le nombre des conseillères passe de 22 % à 47,5 % du total, pas tout à fait 50 % donc, car rien n'obligeait à alterner rigoureusement hommes

et femmes sur les listes : c'est par blocs de six candidats que la loi imposait de présenter autant de femmes que d'hommes, sans empêcher par exemple que les trois premiers, dont la tête de liste, soient des hommes.

Mais dès lors qu'il ne s'agit plus de conseillers et conseillères «de base», l'inégalité se creuse. Dans les villes de plus de 15000 habitants, d'une trentaine de femmes maires on est passé à 44. Une progression d'un tiers, mais

un total bien faible. Plus l'agglomération est importante, plus l'écart hommes-femmes s'accroît. Ainsi, seules quatre des trente-sept villes de plus de 100000 habitants sont dirigées par une femme, soit à peine une sur dix.

Au sein des municipalités, s'agissant des adjoints, (seuls, avec le maire, à percevoir une indemnité de fonction, voire d'autres avantages, et à disposer d'une délégation de pouvoir), bien peu sont des adjointes : 5 sur 16 à Besançon, dirigée par le PS ;

5 sur 12 à Blois, que l'UDF a enlevée au ministre PS de l'Éducation, Lang, qui n'avait que 4 femmes parmi ses adjoints. Même là où, comme à Paris, sur 33 adjoints on compte une majorité de femmes, dont le premier-adjoint (un terme qui, soit dit en passant, ne s'emploie guère au féminin, et pour cause), les postes considérés comme stratégiques ou valorisants, tel celui d'adjoint aux Finances, relèvent presque toujours du seul domaine masculin. Et rappelons que si les Verts, qui se voulaient les champions de la parité, ont obtenu 33 mairies grâce au PS, ils se sont très bien débrouillés pour rester tout seuls : sur ces 33 mairies, pas un n'est une femme.

Quant aux élections législatives et présidentielle à venir en 2002, la loi sur la parité ne s'applique pas. Et il y a fort à parier qu'à droite comme à gauche, chez les candidats et surtout les élus des partis de gouvernement, la discrimination à l'encontre des femmes, sinon revendiquée du moins de fait, continuera comme avant.

P.L.

CHASSEZ LE NATUREL, IL REVIENT AU GALOP...

Aux élections cantonales, qui se tenaient aux mêmes dates que les municipales, il n'était même pas question de parité. Le PS avait promis de présenter 30 % de candidates : il n'a réussi – du fait, dit-il, d'énormes pressions de ses «sortants» – qu'à en présenter 28 %.

Sur 1932 cantons renouvelables (la moitié du total), il y

avait 121 conseillères générales. On en compte désormais 189. Un bond de moitié... pour ne même pas atteindre la proportion d'une sur dix.

Quant aux présidentes de conseils généraux, le pluriel n'est pas de mise : il n'y en a qu'une sur la centaine de départements que compte le pays.

Jeux Olympiques

L'UNION SACRÉE DERRIÈRE PARIS

C'est avec la fanfare de la garde républicaine que le nouveau maire de Paris, Bertrand Delanoë, ainsi que Claude Bébéar, patron du comité de candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2008, ont accueilli à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle les dix-huit membres de la Commission d'évaluation du Comité International Olympique (CIO) chargé d'examiner sur place les avantages et les inconvénients présentés par Paris.

Un accueil digne de chefs d'Etat donc, où trois des dix-huit membres de la commission ont commencé... par être oubliés avant de prendre le bus qui les emmenait au pavillon de réception. Début en fanfare donc !

Quatre jours de réception et d'examen, pour la modique somme de 3 millions de francs : les dix-huit ont été gâtés. Au menu du repas à l'Hôtel de Ville : filet de Saint-Pierre, suprême de pintade farci poêlé avec pommes rattes au jus de foie gras, fromages, dôme velours à la mous-

se avec copeaux de chocolat, le tout arrosé d'un Meursault 1992 et d'un Corton 1995. Le régime jockey quoi ! Mais qui permet d'examiner avec sérénité les avantages gastronomiques, sinon sportifs, de la capitale.

Cette opération mobilise tous les sportifs français médaillés de quelque chose qui ont signé une pétition en faveur de Paris (excepté Marie-Jo Péric introuvable...). Elle mobilise les autorités bien sûr, ainsi qu'une partie des médias. Le journal *Le Parisien* a titré «Tous derrière Paris» et demande à ses lecteurs d'envoyer un bulletin de soutien dont on se demande bien à quoi il pourra servir. Ce journal explique par ailleurs que la réussite des précédents JO en Australie a reposé en grande partie sur la participation et l'aide bénévoles de la population... avis donc aux Parisiens.

La capitale de la France le dispute à quatre autres villes et la décision sera proclamée le 13 juillet. Autant dire que si Paris était retenue, il y aurait des cocoricos en perspective le 14 juillet.

Mais qui est vraiment intéressé à la tenue des Jeux à Paris ? Elle n'aurait pas que des avantages, loin de là, pour la popula-

tion et la région. L'ensemble des sites olympiques se monte à une vingtaine dans Paris et en banlieue. Il va y avoir des chantiers dans tous les coins, en particulier en Seine-Saint-Denis, non loin du stade de France, pour construire le village olympique. Qui dit travaux dit camions et embouteillages et également grosses dépenses. Combien et qui paiera ? Pour le moment on n'en parle guère. L'ancien ministre des Sports, Alain Calmat, a déclaré : «*Le sport de haut niveau est à la croisée des secteurs marchand et se dénature. Soit on remet l'accent sur les valeurs humanistes. (...) Nous avons toujours mis les valeurs de l'argent au second plan*». Delanoë, qui doit son élection au soutien des Verts a parlé, lui, de «réussir des Jeux écologiques».

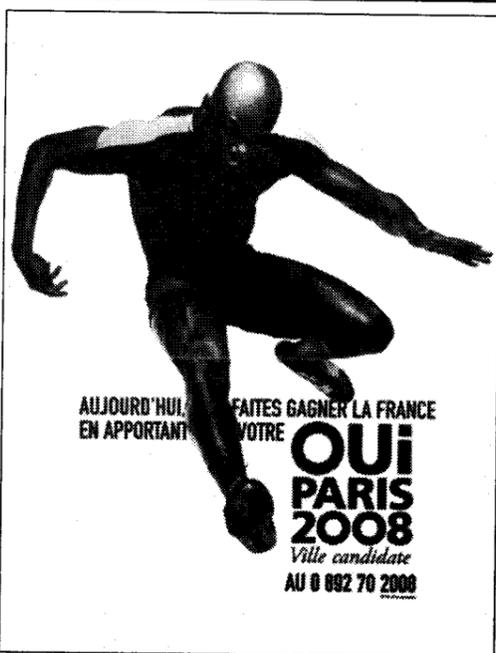
Cependant pour des Jeux où l'argent est censé passer au second plan, pourquoi avoir choisi comme patron un financier, Claude Bébéar, président d'Axa, et administrateur de plusieurs sociétés ?

Alors qui paiera ? Le dirigeant de la région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, a commencé à

répondre : «*La région met quinze milliards de francs*». Qui les donnera, ces quinze milliards, sinon les impôts locaux des contribuables franciliens ! En outre de combien seront augmentés les impôts locaux des Parisiens et des habitants de Saint-Denis et d'autres communes qui seront conviées à participer ?

Si on disait à chacun exactement ce qu'il lui en coûtera, l'enthousiasme, à supposer qu'il existe, retomberait vite. Il ne faut pas oublier que bien des villes qui ont accueilli les Jeux Olympiques ont ensuite eu des dettes durant des années et se sont parfois retrouvées avec une partie des installations inutilisées et sans objet.

Ajoutons que, durant la période des Jeux elle-même, la circulation déjà saturée de Paris risque de devenir un enfer... et les prix des activités liées au tourisme et autres augmenteront.



Le poster «Oui à Paris 2008».

Bien sûr les marchands de béton, les entreprises du BTP, les hôteliers, cafetiers et restaurateurs, les professionnels du tourisme, les commerçants en tout genre, etc. y voient surtout leurs avantages, même s'ils en supporteront eux-aussi quelques inconvénients. Eux peuvent «militier» pour Paris. Mais les autres ? Ils paieront davantage d'impôts et connaîtront des conditions de transports plus difficiles. Tout ça pour voir les Jeux à la télé faute de pouvoir payer le prix des places, que l'on peut prévoir très élevé.

André VICTOR

Seillière
et ses
prétendus
« déboires »

LE CAPITALISME DE HAUT VOL

Tel le journal *Le Monde* qui, le 15 mars, a consacré une page à ce qu'il nomme « les mauvaises affaires du "patron des patrons" », une partie de la presse ironise sur le compte et les mécomptes supposés du baron Seillière, chef du MEDEF et par ailleurs actionnaire principal de trois compagnies aérienne (AOM, Air Liberté, Air littoral) connaissant des difficultés.

Outre qu'en l'occurrence ce sont les 7 000 salariés de ces compagnies qui risquent de faire les frais de leurs problèmes actuels – ce qui ne semble guère émouvoir les journalistes, ni les pouvoirs publics –, et cela alors qu'eux n'y sont pour rien, les actionnaires des dites compagnies, on peut leur faire confiance pour cela, ont déjà dû prendre leurs dispositions pour s'en tirer sans dommage, et même pour tirer de gros profits d'éventuelles « faillites ». C'est d'ailleurs une des façons dont la famille de Wendel et son chargé de pouvoir Seillière ont considérablement accru leur richesse dans un passé tout récent.

Seillière et les siens...

Héritière de François de Wendel qui, au 19^e siècle, possédait les forges du Creusot et de Hayange et qui, avec les Schneider, dirigeait le Comité des Forges (le grand patronat de l'époque), l'actuelle famille de Wendel contrôle (via deux holdings familiales, Marine-Wendel et CGIP) plusieurs des fleurons de la Bourse: Cap Gemini (électronique), Fonds Alpha (finance), Valéo (équipements automobiles), BioMérieux (laboratoire et recherche pharmaceutiques), Veritas (le N°1 de la certification), etc.

650 héritiers se partagent ce pactole, parmi lesquels des noms célèbres, tels les Leclerc de Hautecloque ou les de Panafieu.

De Giscard et Mitterrand...

Héritière de « maîtres des forges », cette famille, qui possédait notamment le groupe Sacilor, a réalisé une juteuse opération avec ce que l'on a appelé la « crise de la sidérurgie », à la fin des années soixante-dix.

C'est l'Etat, en 1978 sous Giscard, qui a sauvé de la faillite les deux géants de la sidérurgie Sacilor et Usinor en reprenant à sa charge leurs dettes (22 milliards de francs d'alors) et en entrant dans leur capital. 20 000 licenciements étaient annoncés et l'Etat, devenu principal actionnaire, prit à sa charge les indemnités des « plans de reconversion » et licenciements.

Puis, après l'élection de Mitterrand en 1981, la famille de Wendel réalisa une nouvelle bonne affaire: avec les nationalisations, présentées comme une mesure « de gauche », l'Etat lui reprit à prix d'or sa participation désormais minoritaire dans Sacilor.

Mais cela n'empêcha pas un des petits-fils de Maurice de Wendel de crier à la « spoliation ». Encore peu connu du grand public, le baron Seillière, car c'était lui, en profita pour regrouper les participations que les de Wendel détenaient (encore) dans la sidérurgie et dans d'autres branches de l'industrie ou de la finance. Il les plaça dans une nouvelle société, la CGIP (Compagnie générale d'investissement et de participation), créée tout exprès, en Suisse. Le Premier ministre socialiste Mauroy, qui

venait de payer rubis sur l'ongle de quoi constituer la CGIP, protesta pour la forme. Mais il laissa le baron mettre à l'abri l'immense fortune familiale sans qu'on l'incrimine d'évasion de capitaux et d'évasion fiscale.

... à Jospin

Les relations personnelles que Jospin et Seillière ont pu nouer, alors que tous deux étaient hauts fonctionnaires de la diplomatie française et auraient même partagé le même bureau, ont pu rapprocher les deux hommes. Elles n'ont d'ailleurs rien de bien original dans un monde où des relations étroites sont de règle entre le personnel politique de la bourgeoisie et les membres de celle-ci.

Mais, au-delà de l'aspect anecdotique de la chose, c'est toute la servilité du gouvernement socialiste devant la haute bourgeoisie qui s'en trouve illustrée.

Ainsi, dans l'affaire des trois compagnies aériennes, on n'a guère entendu les autorités gouvernementales. Même pas pour « s'étonner » que la holding Marine-Wendel de Seillière ait commencé par nier détenir la majorité dans ces compagnies. Puis, quand le pot aux roses fut découvert (ou plutôt révélé dans la presse, car les autorités ne pouvaient l'ignorer), quand il apparut que la famille de Wendel agissait par l'intermédiaire de sociétés écrans, certaines situées dans des paradis fiscaux, d'autres de droit néerlandais, le gouvernement s'est bien gardé de demander des explications. Ces sociétés, soit dit en passant mais ce n'est pas un détail, mettent la famille de

Wendel à l'abri juridique des conséquences d'une faillite.

Les de Wendel ne sont certes pas les seuls « grands » du capitalisme français à avoir découvert les possibilités qu'offrent les « délocalisations » des sièges sociaux et le fait de pouvoir jouer sur des législations variées: Aventis, Pinault-Printemps-La Redoute, Alcatel, par exemple, s'abritent aussi aux Pays-Bas. Mais alors qu'éclatait l'« affaire » AOM-Air Liberté-Air littoral, le gouvernement « socialiste » n'a même pas saisi l'occasion de critiquer la façon

dont les Seillière et compagnie abritent des fortunes colossales au-delà des frontières.

Dans la peut-être déjà programmée faillite des trois compagnies aériennes, en tout cas dans leur dépeçage, il se trouvera bien un gouvernement pour invoquer la nécessité de préserver des emplois. Et, comme l'ont fait Giscard puis Mitterrand avec la sidérurgie, pour déverser des tonneaux de subventions aux actionnaires... en les laissant libres de licencier.

Pierre LAFFITTE

Tunnel du Mont-Blanc

LES VICTIMES, ET LES AUTRES...

Si le tunnel du Mont-Blanc s'est révélé meurtrier pour 39 de ses usagers lors de l'accident du 24 mars 1999, il s'est en revanche révélé un lieu fort confortable pour qui présidait la société de l'Autoroute du Tunnel, l'ATMB.

Ainsi, a été évoqué à plusieurs reprises au cours de l'enquête le fait que la présidence de cette société était « un des fromages de la République », à savoir une sinécure, attribuée sur ordre de la présidence de la République, à des individus remerciés ainsi pour leurs particuliers bons et loyaux services: actuellement dirigée, avec un salaire de 55 000 F par mois, plus un véhicule de fon-

tion et une carte bleue de société, par Rémy Chardon, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris de 1993 à 1995, l'ATMB a eu pour président entre autres Edouard Balladur et Maurice Herzog, lequel s'exprimait ainsi à ce sujet devant des journalistes: « Des fromages, j'en connais beaucoup d'autres. A ce compte-là, toutes les présidences d'entreprises publiques sont des fromages... »

Bref, s'il y en a pour qui le Mont-Blanc est devenu un tombeau, il y en a d'autres pour qui il était plutôt un mont d'or.

N.M.



« Par ici la monnaie! »

AFP

La grève des transports urbains

LA RETRAITE À 55 ANS, UNE REVENDICATION JUSTIFIÉE

Lundi 26 mars, une quarantaine de grandes villes étaient paralysées par la grève des travailleurs du transport urbain. Aurillac, Bordeaux, Calais, Cannes, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Nîmes, Rennes et Strasbourg étaient même paralysées. Dans une douzaine de villes, les assemblées générales de grévistes ont reconduit la grève le lendemain, mardi.

Dans la branche des transports urbains, qui comprend 36 000 salariés, on part actuellement en retraite à 60 ans, et on ne touche une pension à taux plein qu'à condition d'avoir cotisé quarante années pleines. Les salariés de ce secteur estiment, eux, qu'il serait légitime qu'ils puissent prendre leur retraite à 55 ans, comme le peuvent certains salariés du secteur privé, étant donné la pénibilité de leur travail.

Et en effet le métier de conducteur de bus, de tram, voire de métro, n'est pas de tout repos : on doit rester au volant toute la journée ou une partie de la nuit, s'adapter à

des systèmes d'horaires décalés qui perturbent la vie de famille, travailler souvent le samedi et le dimanche, sans parler des tensions et des risques d'agression.

Jusqu'à présent, le patronat du secteur ne veut pas en entendre parler. Il fait la sourde oreille et le ministre des Transports, Gayssot, du PCF, laisse faire en prétendant que, sinon, il ne serait pas dans son rôle. Ce avec quoi les responsables de la CGT ne sont pas d'accord : « Si accord sur la retraite à 55 ans il y a, il ne peut être que tripartite, UTP-gouvernement-syndicats, car il y aura des financements à mettre en place. On a écrit au ministre des Transports. Mais pour l'instant, pas de réponse. »

C'est pourquoi quatre syndicats (CGT, FO, FNCR et CFTC) ont fini par déposer un préavis de grève dans 17 des 19 agglomérations de plus de 250 000 habitants, 19 des 40 agglomérations de 100 000 à 250 000 habitants et dans six villes de moins de 100 000 habitants.

Pour toute réponse, le patronat des transports urbains campe sur ses positions : « Il n'y aura pas de négociations sur une retraite à 55 ans », a répété le porte-parole de l'Union des transports publics (UTP), qui regroupe les plus grosses entreprises du secteur. Une poignée de grands groupes accaparent

en effet ce secteur : Via Transport-GTI (filiale du groupe Navigation Mixte), Transcet (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations), CGEA-CGFTE (filiale de Vivendi, l'ex-Générale des Eaux), Cariane (filiale de la SNCF), et quelques autres de moindre taille.

Les arguments de la branche transport du MEDEF, largement repris par les médias ces

jours-ci (mais ceux-ci appartiennent en partie... à Vivendi), sont que la retraite à 55 ans pour les conducteurs de bus et de tramways coûterait cher « à la collectivité ». Selon l'UTP, il en coûterait 300 millions de francs par an d'ici à cinq ans et ensuite 400 millions par an.

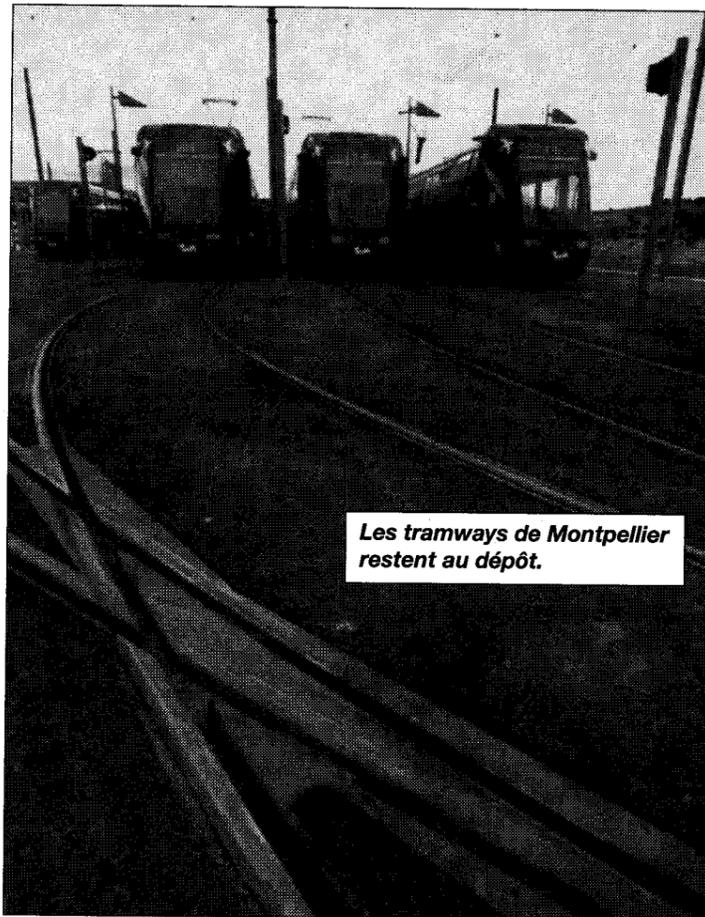
On ne sait pas ce que valent ces chiffres, mais on peut toujours constater que lorsqu'il s'agit d'opposer un « front du

refus » à une revendication légitime des salariés, le patronat se rappelle soudain du « bien commun » et de la « collectivité ». Il n'a pourtant aucune gêne, par ailleurs, à empêcher les milliards d'aides que lui verse l'Etat. Que celui-ci en soit, par exemple, à envisager de puiser dans les caisses de la Sécurité sociale pour verser au patronat les aides qui doivent accompagner la mise en place des 35 heures ne déclenche pas la même réaction de civisme de la part du patronat. Quand c'est lui qui empêche l'argent, le pillage de la collectivité et du bien commun ne lui fait ni chaud ni froid. L'argent n'a d'odeur que lorsqu'il s'agit d'en verser (le moins possible) aux salariés.

La fin de non-recevoir du patronat de la branche est d'autant plus choquante que les grands groupes du secteur sont connus pour être des entreprises très profitables, dont la plus connue est évidemment Vivendi qui, avec la rente qu'elle tire de son accaparement privé de l'eau, roule littéralement sur l'or.

Alors si les conducteurs des transports urbains parvenaient à faire reculer le patronat des transports, ce serait positif pour tous les salariés. Et cela serait un encouragement à la lutte pour obliger le MEDEF à remballer ses menaces contre la retraite à 60 ans.

Jacques FONTENOY



Les tramways de Montpellier restent au dépôt.

— Les arguments contradictoires du patronat —

Le patronat multiplie les arguments contre la retraite à 55 ans chez les conducteurs des transports urbains. A l'en croire, 75% des salariés du secteur bénéficieraient déjà d'un système de départ à 55 ans (les chauffeurs de bus interurbains, par exemple, ont cette possibilité). Mais c'est justement la preuve qu'il n'est pas aberrant de mettre en avant cette revendication, puisque non seulement certains l'ont déjà, mais même déjà les trois quarts des salariés. Pourquoi pas le quart restant ?

Ultime argument patronal : il y aurait une contradiction à satisfaire cette revendication au

moment où le patronat fait campagne pour convaincre l'opinion qu'il n'y aurait rien de mieux dans la vie que de partir en retraite à... 65 ans. Selon le patronat du transport, la revendication de la retraite à 55 ans serait, prétend-on, « inacceptable à l'heure où, au niveau national, des incertitudes pèsent sur le maintien de la retraite à 60 ans ».

Mais la contradiction ne gêne pas les patrons quand leurs intérêts sont en jeu. On a pu voir en effet Nicolas Bazire, ex-président de l'Union patronale de la chimie, négociateur nationale-ment, au nom du MEDEF, pour essayer de liquider la retraite à

60 ans, alors que dans sa branche, la chimie, le patronat mettait en place un système de départ à 55 ans, nécessaire pour poursuivre notamment les restructurations en cours et, accessoirement, rajeunir le personnel. Même attitude du côté de la métallurgie et de l'UIMM où, alors que se mettaient en place les mêmes dispositifs de départ à 55 ans, le représentant de l'UIMM, Denis Gaultier-Sauvagnac, mettait fin à la perception par l'Unedic des cotisations destinées à financer les retraites complémentaires.

J.F.

GOUVERNEMENT COMPLICE DU MEDEF

François Hollande, premier secrétaire du PS, a déclaré qu'une « négociation sur les salaires serait bienvenue » car, « quand il y a des profits qui augmentent de plus de 100%, il n'est pas illogique de donner leur part aux salariés ».

Pourtant, le patronat se refuse à toute hausse conséquente des salaires. Et comme les allège-

ments de charges accordés par l'Etat concernent surtout les salaires voisins du Smic, les patrons touchent donc une prime en maintenant les salaires au plus bas. Et l'Etat donne l'exemple en n'augmentant pas les fonctionnaires. Alors le premier secrétaire du PS peut toujours essayer d'amuser la galerie...

Renault
Guyancourt-Yvelines

LES ÉLECTIONS AU C.E... ET LES VRAIS PROBLÈMES DES TRAVAILLEURS

L'établissement du Technocentre Renault, créé au 1^{er} janvier 1999 et qui comprend les sites de Guyancourt et celui d'Aubevoye en grande banlieue parisienne, regroupe près de 7500 personnels Renault et environ 2200 personnels de sociétés de prestation.

Les premières élections DP et CE avaient été plutôt un succès pour la CGT qui avait remporté 5 sièges au CE contre 4 à la CFE/CGC et 3 à la CFDT. D'autre part, la CGT était la première organisation syndicale sur le Technocentre au cumul des voix des trois collèges. Mais deux ans plus tard, la situation a quelque peu changé.

D'abord, il y a eu à la suite de l'accord de RTT, signé en 1999, la création du syndicat SUD qui a été reconnu représentatif au début de l'année 2000. Ensuite, toujours à la suite de cet accord, et de celui de l'accord CASA (Cessation d'Activité des Salariés Agés), la direction a procédé, fin 1999 et courant 2000, à l'embauche de près de 800 cadres et 300 ETAM « à potentiel cadre » (Bac +3).

Enfin, il y a eu les péripéties des élections CE et DP qui

devaient se tenir en décembre 2000 et qui ont été reportées du fait des contestations de la CGT et de SUD sur les effectifs à prendre en compte pour déterminer le nombre de sièges à pourvoir aux élections. Les 2 200 prestataires en effet n'étaient pas pris en compte par la direction.

Suite à cela, la direction avait proposé un compromis dissociant les élections CE et DP, ayant comme conséquence de proroger les mandats des élus du CE et pas ceux des élus DP à compter du 1^{er} janvier 2001.

La CFE/CGC, considérant sans doute que le vote des cadres lui était acquis, a axé sa campagne vers les ETAM à « potentiel », leur évolution de carrière, de salaire, et revendiquant pour eux la possibilité du passage cadre. Du côté de la CGT, ce qui est ressorti de sa campagne est son souci de capter l'oreille des cadres dont elle surévaluait le mécontentement latent. S'adresser aux cadres est une orientation qui se confirme depuis plusieurs années à la CGT, et pas qu'au Technocentre. Elle justifie cette politique par le nombre de cadres qui grandit dans les entreprises.

L'évolution des effectifs en faveur de la catégorie cadres et l'arrivée de SUD sur la scène du Technocentre ont fait que les

rapports de force intersyndicaux ont été un peu chamboulés. La CFE/CGC a remporté 6 sièges sur les 13 à pourvoir, devenant même en cumul des voix, tous collèges confondus, la première organisation syndicale du Technocentre. La CGT, qui escomptait emporter un siège supplémentaire, en perd un et même deux en suppléants. Avec 4 sièges, elle est toujours le premier syndicat sur les 1^{er} et 2^e collèges, mais plus sur l'ensemble des 3 collèges comme auparavant. SUD est le 3^e syndicat au total des voix, mais pas en nombre de sièges (1 siège titulaire et 2 sièges suppléants).

Quant à la CFDT, qui fait moins de voix que SUD au total, elle a obtenu 1 siège au 2^e collège et un autre au 3^e collège où SUD ne se présentait pas.

Depuis le 11 mars, les préoccupations des directions syndicales sont toutes orientées vers la désignation du futur secrétaire du CE qui sera nécessairement CFE/CGC, puisque la CGT a annoncé ne pas présenter de candidat. La CGT se contente de proposer aux autres syndicats une répartition « pluraliste » des postes secondaires (secrétaires adjoints, trésorier et trésoriers adjoints) pour mettre en place un bureau où tous les syndicats seraient proportionnellement représentés.

Mais la CGT propose et la

CFE/CGC dispose puisqu'avec la voix possible du président du CE (le chef de l'établissement) elle peut disposer d'une majorité de 7 voix sur 13 pour gérer les quelque 40 millions qui constituent le budget annuel du CE du Technocentre.

Les militants de la CGT, en particulier, ont été touchés par le recul et l'échec de leur syndicat. Mais l'agitation des directions syndicales sur la gestion du CE ne semble pas les émouvoir, pas plus que l'ensemble des travailleurs. Les problèmes quotidiens de surcharge de travail, de travail précaire, de flexibilité, d'heures supplémentaires massives et de salaires demeurent comme dans toutes les autres grandes entreprises du pays. En attendant, la direction continuant de camper sur ses positions, il n'y a toujours pas, dans une grande entreprise comme Renault Guyancourt, de délégués du personnel !

Les adhérents de la CGT qui sont les plus militants et les plus combattifs restent confrontés à ces préoccupations de tous les jours. Ni les élections, ni les discussions sur le poste de secrétaire du CE n'y répondent.

Pourtant, tôt ou tard, ce sont bien ces questions dont dépend la vie de tous les jours qu'il faudra mettre sur le devant de la scène.

Correspondant LO

Renault Flins-Yvelines

Élections professionnelles

UN PROGRÈS DE LA CGT

Aux élections professionnelles qui se sont déroulées mardi 20 mars à Renault Flins, la CGT a gagné autour de 2,5% au 1^{er} collège (le collège ouvrier) : +2,35% pour les délégués du personnel (DP), où elle atteint 47,45% des voix (11 sièges sur 23) ; +2,63% pour les délégués au comité d'établissement (CE) où elle atteint 44,97% (4 sièges sur 8).

Elle recule un peu au 2^e collège (-0,91% en DP et -0,25% au CE) mais sa progression au 1^{er} collège a été ressentie dans les ateliers comme un petit succès contre le patron. Ici, des dizaines de travailleurs réclamaient des casquettes CGT pour les porter ostensiblement devant la maîtrise. Ailleurs, au Ferrage, alors que les chefs étaient réunis

dans un bureau en surplomb de l'atelier, les ouvriers les faisaient rappliquer aux fenêtres en criant « Augmentez nos salaires ! », comme si une manif démarrait. Et leur inquiétude a bien fait rire.

Certes, la combativité de la CGT est loin d'être ce qu'elle devrait être, mais elle en garde au moins en partie la réputation et l'image, et voter CGT, depuis longtemps, est vu comme une façon de montrer son mécontentement.

D'autant que, de son côté, la direction ne se prive pas de mener campagne, à chaque élection, pour les syndicats qu'elle préfère et qu'elle aide plus ou moins discrètement, par ordre d'influence décroissante : FO, la CFDT et la CFTC.

Cette année encore, elle a fait passer clairement, par exemple à de jeunes travailleurs, le dernier jour d'un stage pour lequel elle les avait réunis, le message qu'ils pouvaient voter ce qu'ils voulaient, mais pas CGT.

Dans ces conditions, le vote CGT pouvait être vu comme un moyen de protester contre la flexibilité, les bas salaires, les conditions de travail d'année en année toujours plus dures, ou tout simplement de vouloir faire un bras d'honneur au patron. La CFDT, qui a le plus reculé, a sans doute aussi payé son cours national actuel très favorable au patronat.

La direction a d'autant plus fait grise mine aux résultats qu'elle espérait mieux, grâce au

départ depuis les dernières élections d'environ 1 250 travailleurs en préretraite ou CASA (cessation d'activité) et au soin qu'elle avait mis à sélectionner les jeunes embauchés. Les anciens sont réputés assez favorables à la CGT et les jeunes ont fait l'objet d'un suivi particulier depuis leur embauche de la part des chefs, sur les questions de discipline, avec prêchi-prêcha sur leur carrière, etc.

Il n'a donc pas fallu attendre longtemps pour que, placés dans cette école de l'exploitation qu'est l'usine, les jeunes arrivent aux mêmes conclusions que bon nombre d'ouvriers plus anciens.

Correspondant LO

La Région Ile-de-France subventionne PSA et Renault

Au Conseil régional de l'Ile-de-France, à la réunion de la commission du Développement économique du mois de mars, les représentants des divers groupes politiques, sauf Lutte Ouvrière, ont voté une aide de 20 millions de francs à Renault et Peugeot-Citroën !

Le gouvernement a décidé d'aider les deux constructeurs automobiles à se construire deux souffleries aéroacoustiques automobiles. Pour cela, il a demandé au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) de créer un Groupement d'intérêt économique (GIE) avec les deux industriels.

Près du site de l'Institut aérotechnique que le CNAM possède à Saint-Cyr-l'École dans les Yvelines, ces souffleries industrielles vont être construites et fonctionner en bénéficiant des compétences des techniciens de l'Institut et en bénéficiant d'un apport de 70 millions de francs d'argent public apportés par l'Etat, la Région et le Département au travers du CNAM, les deux groupes automobiles apportant également 70 millions chacun.

Une fois en fonctionnement, ces installations seront gérées par le GIE qui prendra ses décisions de gestion à la majorité des trois membres... C'est ce que prévoient les statuts. Au-delà de leur concurrence, les vrais patrons de ces installations seront donc Renault et PSA.

Quand le conseiller régional de Lutte Ouvrière a protesté sur ce nouveau détournement d'argent public vers ces grands groupes bénéficiaires et sur les statuts du GIE, les représentants de la droite ont tenu à dire qu'ils avaient un avis totalement opposé, que cette opération était un bel exemple de l'aide que la recherche publique pouvait apporter aux entreprises privées, que si on ne faisait pas cela PSA et Renault iraient voir ailleurs... Les représentants de la gauche plurielle, dont le président PCF de la commission, ont dit qu'ils adhéraient et n'avaient rien à ajouter aux félicitations de la droite sur cette opération !

France Télécom - Rennes

LE « BUSINESS MODEL » BUTE SUR LA GRÈVE

Transpac est une filiale de France Télécom, spécialiste des transports de données informatiques, employant 3000 ingénieurs et techniciens, dont 900 environ à Rennes (Ille-et-Vilaine). Dans cet établissement c'est la première grève depuis l'ouverture en 1978.

Ce qui a provoqué la colère du personnel est la décision des dirigeants de muter d'office 770 agents le 2 avril dans une nouvelle entreprise, Global One Equant. 600 agents du site de Rennes sont concernés directement ainsi que 170 autres sur Paris. Les agents non mutés craignent pour leur part de faire les frais de l'opération par des réorganisations brutales de service.

Cette décision de Transpac et de France Télécom cadrait mal avec l'image consensuelle que cherchait jusque-là à se donner l'entreprise. France Télécom a misé 10 milliards de dollars dans la réorganisation de ses filiales. Il veut que cela rapporte un maximum. La direction générale claironnait que : « *Notre business model est le bon* ».

Pour atteindre ces objectifs, les dirigeants ont dû lever les masques. Le personnel n'est pour eux qu'un moyen pour réaliser leurs profits. Personne n'est à l'abri, fût-il ingénieur.

Une assemblée du personnel avait décidé qu'il y aurait grève le

jour de la tenue du Conseil d'administration, à Paris, chargé d'entériner le projet. Et le jour dit, mercredi 14 mars, une nouvelle assemblée décidait la reconduction de la grève et la création d'un comité de grève, sur proposition de quelques militants CGT et CFDT. Celui-ci a effectivement organisé la grève et la direction a dû en tenir compte.

La grève s'est renforcée vendredi 16 et lundi 19 mars par son extension à plusieurs centres d'exploitation extérieurs et à plusieurs centres supports clients.

Les grévistes ont été indignés lorsqu'ils ont appris, lundi matin 19 mars, la mise en assignation devant le tribunal de 23 d'entre eux qualifiés de « meneurs publics » sous prétexte du blocage des portes d'entrée du personnel par des piquets de grève. Lorsque les directeurs généraux sont venus en personne discuter, les grévistes ont réaffirmé leur refus des transferts et du démantèlement de Transpac. La direction s'en tenait uniquement à des propositions sur les modalités des mutations.

Mercredi 21 mars à midi, une assemblée rassemblait 430 personnes revendiquant, outre des garanties sur l'emploi, l'intégration de l'intéressement de Transpac dans le salaire des mutés ainsi qu'une augmentation de 1 000 francs pour tous, mutés et non mutés. La direction mettait

en avant, mais sans succès, une garantie d'emploi sur les sites rennais et parisiens jusqu'en 2003 et dans France Télécom jusqu'en 2004 ainsi qu'une augmentation des salaires bruts de base de 8% pour compenser la perte de l'intéressement Transpac.

Le même jour à 22 heures, devant 150 grévistes déterminés à rester sur place, la direction venait annoncer une augmentation générale de 300 francs. Les grévistes décidaient alors la suspension de la grève.

Tout n'a pas été arraché mais la direction a dû faire des concessions. Notamment l'augmentation des salaires alors qu'elle avait annoncé qu'il n'y aurait aucune augmentation générale en 2001.

Le vernis consensuel est tombé. Derrière l'ambiance soft, les directeurs préparaient en fait leurs mauvais coups. Les grévistes ont appris à se méfier de leurs sourires hypocrites et de leurs discours sur les prétendus intérêts communs dans l'entreprise. Ils ont su compter sur leur propre mobilisation, comme les autres travailleurs en butte à leurs patrons.

La lutte de classe, ça existe aussi chez Transpac. Les agents ont relevé le gant devant les attaques. L'ambiance a changé : le jeudi matin, lors de la reprise, les grands chefs rasaient les murs et cela faisait plaisir à voir. Cette grève comptera pour l'avenir.

Hutchinson
Montargis - Loiret



MOUVEMENT POUR LES SALAIRES

La direction d'Hutchinson à Châlette près de Montargis avait d'abord annoncé en février une augmentation de 0,8% en mars, 0,8% en septembre (avec un minimum de 100 F) et un rattrapage de 0,2% pour l'année 2000 (14 F par mois environ). Comparés aux 50 milliards de bénéfices du groupe TotalFinaElf auquel appartient Hutchinson, ça faisait léger. D'autant plus que pour la prime d'intéressement, à Châlette, on avait tiré le mauvais numéro : 2900 F bruts, alors que dans les autres usines du groupe, elle allait de 6100 à 6900 F.

Le débrayage qui a précédé les négociations du 7 mars a été suivi dans les ateliers par près de 500 ouvriers. A l'issue des discussions, la direction n'a proposé que quelques miettes en plus : 1,2% au 1er janvier (avec un minimum de 120 F) et 0,8% en septembre, 47 centimes pour le panier de nuit et 31 centimes pour le panier de jour. Elle savait que ces quelques francs ne réussiraient pas à calmer le mécontentement. Pour cela, elle a mobilisé tout son encadrement, chefs, cadres et jusqu'aux « directeurs des ressources humaines », les DRH. On en voyait dans tous les ateliers, y compris le soir et même aux assemblées générales appelées par la CGT, FO et la CFDT.

A un débrayage de nuit, un DRH et un cadre étaient planqués derrière des containers à déchets. Un des DRH a pris la parole au débrayage du 6 mars, nous donnant du « camarades » et nous expliquant ce qu'il n'allait cesser, lui et ses compères, de répé-

ter par la suite, tracts de la direction à l'appui : que l'usine avait perdu 13 millions de francs en 2000 et qu'une grève la mettrait en péril. Mais la direction avait peur d'une grève, et quand elle sut que les syndicats appelaient à des rassemblements dans l'usine pour le lundi 19 mars, elle lâcha une prime exceptionnelle de 1 000 F, en s'arrangeant pour que ça se sache dès le vendredi.

Malgré cela, le lundi, plus de 400 ouvriers vinrent aux assemblées générales, bien confortés dans l'idée que si elle avait lâché 1 000 F, c'est qu'il y avait de l'argent et qu'elle pouvait en donner plus : 500 F d'augmentation et une prime mensuelle de 1 000 F nets, revendications votées à main levée à toutes les assemblées générales à l'unanimité, avec le soutien de deux syndicats, la CFDT ne se prononçant pas.

La direction dut renégocier à l'issue d'un nouveau débrayage le mercredi 21 mars où nous étions moins de 250 sur les trois équipes. Entre temps, la CFDT s'était mise en retrait. Enfin, à l'issue d'une quatrième réunion de négociations, la direction a lâché 2,2% d'augmentation avec un minimum de 220 F et confirmé la prime exceptionnelle de 1 000 F sur la paie de mars. C'est un « effort financier important » écrite, mais qui « tient compte des efforts de l'ensemble du personnel dans ce contexte difficile ». Comme beaucoup le disaient, il faut qu'on débraye et qu'on lui fiche la trouille pour qu'on apprenne qu'on fait des efforts !

Correspondant LO

Rouleau-Guichard - Toulouse

DES PATRONS ROULEAUX... COMPRESSEURS D'EFFECTIFS

Rouleau-Guichard, entreprise de confection dont le siège est implanté à Toulouse, fabrique des sous-vêtements pour les grandes surfaces : Carrefour, Leclerc, Casino, figurent parmi leurs plus gros clients.

Elle emploie à Toulouse, sur 4 usines, 570 personnes dont 25 CDD et autant d'intérimaires. Dirigée par les deux frères Rouleau, elle est en excellente santé financière ; cette famille se situe au troisième rang des fortunes toulousaines.

Depuis des années, les patrons délocalisent en Tunisie et en Roumanie. Là-bas, les salaires y sont très bas, les semaines de travail très longues et en Roumanie, les congés très courts ; les ouvriers devant se contenter d'une seule semaine de congés.

Ceci dit, si une part grandissante de la production est délocalisée, garder l'entreprise à Toulouse reste rentable ; le « made in France » étant un bon argument de vente.

En juillet dernier, un nouveau directeur a été nommé pour « restructurer l'entreprise ». L'objectif affiché est de se débarrasser de 90 travailleurs sur le site toulousain. Cela a même fait l'objet d'un accord signé par le syndicat FO de l'entreprise.

A ce jour, il y a déjà eu 45 licenciements « économiques », licenciements qui touchent comme par hasard principalement les syndiqués CGT. Sans compter les départs « volontaires », le plus souvent consécutifs aux fortes pressions de l'encadrement.

Augmenter les profits et en plus se débarrasser des gêneurs,

c'est pour les patrons faire une pierre, deux coups.

Mais leur dernier mauvais coup pourrait bien leur rester en travers de la gorge. En effet, le directeur a annoncé neuf nouveaux licenciements « économiques ». Pourtant deux des travailleurs concernés occupent des postes où règne un surcroît de travail. Mais ils avaient le tort d'avoir participé à la manifestation anti-MEDEF du 25 janvier sur les retraites. Pas question de laisser passer ce nouveau sale coup. A l'appel de la CGT, des piquets mis en place le mardi 27 mars au soir lors de la prise du travail de l'équipe de nuit paralysent le site principal toulousain à Palayre.

Voilà qui pourrait enrayer la mécanique du rouleau... compresseur d'effectifs de la direction.

Journée mondiale de l'eau

DES DISCOURS POUR LES PAYS PAUVRES, DES PROFITS POUR VIVENDI !

Les Nations unies ont proclamé « journée mondiale de l'eau » le 22 mars de chaque année, afin d'attirer l'attention sur cette ressource de plus en plus rare mais indispensable. Cette année, elle a été célébrée au premier « Forum de l'eau » à Marrakech, au Maroc. Mais, organisé par les représentants des puissances impérialistes, ce forum, comme tous les autres, n'apporte aucune réponse concrète à un problème qui concerne cependant près de la moitié de l'humanité.

Quelques chiffres suffisent à montrer l'ampleur du drame actuel : trois millions d'enfants meurent chaque année avant l'âge de cinq ans à cause des maladies liées au manque d'eau potable. Un milliard d'êtres humains, soit 1/6^e de la population mondiale, reste toujours privé d'eau potable à l'aube du XXI^e siècle, tandis que 2,5 milliards ne disposent toujours pas de système d'évacuation d'eaux usées.

Aux portes de grandes villes du Tiers Monde, des bidonvilles où s'entassent des dizaines de milliers d'anciens paysans pauvres se sont développés de façon vertigineuse ces dernières décennies. Insalubres, ces « quartiers » ne possèdent aucun réseau d'adduction d'eau potable, tandis que les égouts à ciel ouvert se transforment en véritables vecteurs de maladies infectieuses mortelles.

Les représentants de l'impérialisme, réunis à Marrakech, se plaignent de l'augmentation de la population qui risque d'accroître le besoin en eau du secteur agricole, s'inquiètent du réchauffement de la planète dont les conséquences risquent d'aggraver les sécheresses ; mais ils n'ont rien d'autre à proposer que des actions ponctuelles ici et là et de beaux discours. Comme si le problème se résumait à une population trop nombreuse ou aux aléas climatiques incontrôlables !

Les inégalités de la répartition en eau sont réelles et très variables d'une région, d'un pays à l'autre, les aléas cli-

matiques également. Mais en quoi cela rendrait-il impossible à notre société, au XXI^e siècle, de distribuer de l'eau potable à l'ensemble de la population, de viabiliser les quartiers et d'irriguer les terres arables ?

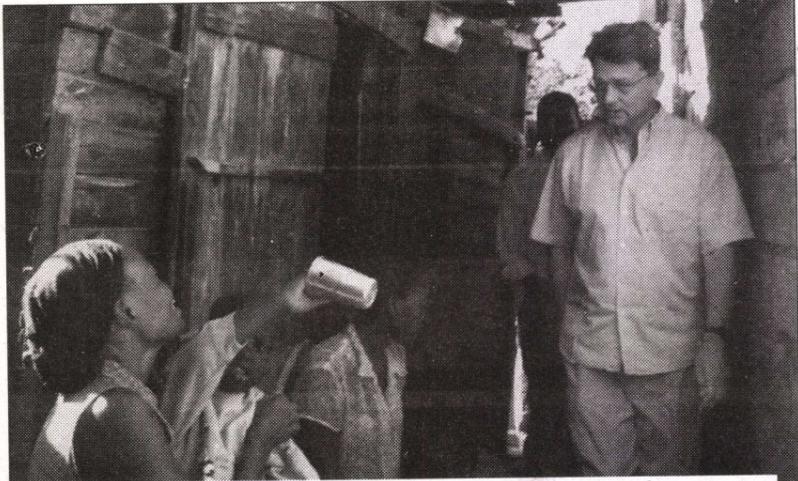
De l'eau ? Il y en a, en Afrique, comme dans bien d'autres régions du monde. Fleuves et nappes phréatiques renouvelables existent, y compris dans des régions semi-désertiques. Toute cette eau pourrait être exploitée mais bien souvent les populations locales ne peuvent s'équiper en pompes à eau et en canaux d'irrigation, faute d'argent. Tandis que les quartiers populaires sont laissés à l'abandon.

Pourtant, capter l'eau, l'épu-

rer, la distribuer, la conserver et la traiter est loin d'être techniquement insurmontable, y compris dans des régions où cela peut s'avérer difficile. Tout comme assainir, viabiliser, équiper les quartiers urbains ou les villages de réseaux d'adduction d'eau potable et d'évacuation

d'eaux usées. Ce n'est pas un problème technique, mais un problème de choix politique.

Au Maroc par exemple, la monarchie chérifienne préfère financer une guerre coûteuse au Sahara occidental que d'équiper en eau et en électricité les villages de l'Atlas, d'assainir



Madelin, président de Démocratie libérale, visite un quartier pauvre de Dakar (Sénégal). Pas d'eau et misère pour les uns. Arrosage de profits pour les autres.

Trafic d'armes avec l'Angola AVEC LA BIENVEILLANCE DE L'ÉTAT

L'enquête sur le trafic d'armes avec l'Angola, impliquant entre autres Jean-Christophe Mitterrand et l'homme d'affaires Falcone, se poursuit et vient de s'enrichir des témoignages des services secrets.

Les « affaires » qui font l'objet d'instructions judiciaires se suivent et se ressemblent. Elles soulèvent un coin du voile sur les pratiques du monde capitaliste, dont on nous vante tant les vertus, et de ce monde des riches si fiers de leurs talents et de leur réussite, tellement méritée selon leurs dires.

Dans l'histoire du tandem Falcone et de son associé Gaydamak, flanqués entre autres d'un fils Mitterrand, d'un ex-préfet et de l'écrivain Sulitzer, on retrouve les ingrédients habituels : des dirigeants de sociétés ayant pignon sur rue et se payant les bons offices de hauts fonctionnaires pour, d'une main, vendre des armes entre autres en Afrique et, de l'autre,

faire main basse sur toutes sortes de matières premières, dont du pétrole. Le résultat est un accroissement de la misère, voire des famines, et la multiplication des conflits dans ces situations tragiques.

Comme viennent de le révéler les derniers documents transmis dans le cadre de l'enquête, ce commerce lucratif, qualifié de « commerce d'armes illicite » par la justice, n'était absolument pas un secret pour les sommets de l'Etat. Ceux-ci s'en accommodaient puisque des « notes » des services secrets, celles de la DGSE dépendant du ministère de la Défense, qui remontent à 1993, ainsi que des rapports de la DST, dépendant du ministère de l'Intérieur, suivaient avec régularité les activités de Falcone et Gaydamak. Ce dernier est considéré comme « proche des milieux de la criminalité russe organisée » par la DGSE et comme un « homme d'affaires avisé » par la DST qui ajoute : « La fortune rapidement acquise par l'intéressé, qui fait preuve d'un indéniable sens des affaires, est sans doute à l'origine de

« rumeurs » (« banquier de la mafia russe, agent du KGB, trafiquant d'armes »). Ces deux appréciations ne s'opposent pas vraiment. Un homme respectable en somme, victime des mauvaises langues, dont certaines révèlent aujourd'hui qu'il est aussi notoirement un agent de cette même DST.

Cette familiarité avec des officines du ministère de l'Intérieur, il la partageait d'ailleurs avec son acolyte Falcone qui bénéficia entre autres de « l'aide » d'un membre de la Sofremi, l'organisme du ministère de l'Intérieur chargé des ventes à l'étranger de matériel policier, pour acheter du matériel de « transmission » en Italie, qu'il aurait ensuite revendu trois fois le prix initial sous une étiquette française.

En bref, voilà des marchands d'engins de mort comme les autres, pour lesquels les services de l'Etat ont toujours fait preuve de la plus grande bienveillance.

Annie ROLIN

les bidonvilles aux portes des grandes agglomérations. Bien d'autres Etats de pays pauvres soumis aux puissances impérialistes font de même. Et ces puissances impérialistes, qui évoquent le droit à « l'ingérence humanitaire » (et militaire !) quand il s'agit de défendre leurs intérêts, l'oublie tout aussitôt quand il faut combattre la misère et la pauvreté. Pourtant, elles auraient les moyens humains, techniques et financiers pour intervenir sur une grande échelle. Mais c'est le cadet de leurs soucis !

L'accès à l'eau potable est un droit que la société devrait être capable de satisfaire sans délai. Mais voilà, l'eau qui existe pourtant à l'état naturel est, dans le cadre de la société capitaliste, une marchandise comme une autre, une source de revenus pour les multinationales d'autant plus importante qu'elle se fait rare. C'est pourquoi une multinationale comme Vivendi est sur les rangs et rafle de nombreux marchés de l'eau de par le monde. Sous le prétexte de construire ou moderniser un réseau ici, d'améliorer le traitement des eaux là, avec la bénédiction de l'impérialisme, du FMI et la complicité des gouvernements locaux, Vivendi participe au démantèlement des services publics des eaux dans bien des villes et des pays de la planète, pour mieux en prendre le contrôle de façon privée et se forger ainsi un monopole. Avec un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros, employant plus de 70 000 salariés, Vivendi Waters (mariage entre la Générale des Eaux et US Filter) s'impose sur le marché africain du Maghreb au Gabon, du Kenya au Tchad où elle procède, aujourd'hui, à la privatisation de la société d'Etat de distribution d'eau, et s'appête à prendre le contrôle de celle-ci pour plusieurs décennies. Sans oublier l'Asie et l'Europe centrale, en Tchèque, en Hongrie et en Roumanie, par exemple.

L'accès à l'eau potable est un droit élémentaire pour tout être humain. Mais pour que celui-ci devienne réalité, encore faudrait-il débarrasser l'eau de tous ces parasites qui la polluent.

René CYRILLE